

AFFAIRES

Continuer le combat

Est-ce l'union ou le pluralisme qui stoppera l'érosion du mouvement syndical?

La signature d'un protocole visant à créer une nouvelle force syndicale au Québec va favoriser l'émergence de cette superstructure ramenée CSN, FTQ et, bientôt, CEQ dans le même rang, côte à côte dans les mêmes combats. Les grandes centrales achètent la paix entre elles — lire: elles mettent un terme au maraudage aussi stérile qu'épuisant — pour mieux protéger leur identité et mieux canaliser les énergies vers les grands combats, vers cette lutte au virage trop loin à droite, inspiré d'un néolibéralisme prenant trop facilement son emprise sur l'état lamentable des finances publiques et sur le ras-le-bol de la classe moyenne.

Mais avec cette opposition que l'on veut plus musclée, plus tonifiée, mieux organisée aussi afin de protéger à la fois les acquis sociaux et les syndiqués qui les fournissent, l'intérêt des membres, les conditions de travail propres à chacun des syndiqués s'en trouveront-ils mieux défendus?

A la CSD, on dit non. Car, pure coïncidence probablement, c'est au Québec que l'on observe davantage de pluralisme dans la représentation des travailleurs; c'est au Québec, aussi, que l'on retrouve le plus fort taux de syndicalisation au Canada et en Amérique du Nord. La Centrale des syndicats démocratiques croit justement que de telles ententes «n'ont rien pour favoriser une augmentation de la syndicalisation, déjà stagnante au Québec».

Il faut dire toutefois que la CSD n'a pas été invitée au regroupement, qu'elle est sans alliance, isolée, marginalisée, laissée pour compte. Doit-on déceler un brin de jalousie, d'amertume, d'amour-propre écorché? «Aucunement! Notre position est connue depuis longtemps. Pour nous, la pluralité est un choix fondamental. Nous maintenons toujours que la diversité des choix contribue à la syndicalisation», a répondu Claude Gingras, président de la CSD. Et les inquiétudes soulevées par cette centrale ne sont pas sans intérêt.

Une situation de monopole prévaut aux États-Unis, où le taux de syndicalisation atteint à peine les 15%. Il a déjà touché les 35% au milieu des années 1950. «La multiplicité des unions spécialisées sont regroupées sous le même chapeau, celui de l'AFL-CIO.» Dans le reste du Canada, où le CTC et ses affiliés règnent en maître, le taux de syndicalisation se situe à peine à 38%. Au Québec, avec la CSN, la CSD, la CEQ, la FTQ, le Syndicat des fonctionnaires provinciaux et la multiplicité des boutiques, le taux chatouille les 44% des salariés. Il frôlait bien les 50% en 1992 — un sommet historique — mais cette drôle de reprise économique, dominée par cette restructuration continue des entreprises et une forte progression des emplois à statut précaire, n'a rien pour arranger les choses.

Si, à la CSD, on accueille cette alliance historique, doit-on le dire, entre les grandes centrales — la FTQ, la CSN puis, dans quelques semaines dit-on, la CEQ — en y opposant la pureté et la vertu du syndicalisme traditionnel, on n'écarte pas pour autant la nécessaire mise en commun des ressources et des forces; le partage des revendications «lorsqu'un objectif précis dans un temps donné pour la défense d'un ensemble de travailleurs sur des objectifs qu'ils partagent» s'impose. Autrement, «le droit à la différence est bafoué et il est loin d'être évident que les travailleurs y gagneront d'être représentés par une oligarchie syndicale».

Chez les signataires du protocole, on fait plutôt valoir que l'union et la collaboration ne peuvent «qu'accroître l'influence du mouvement syndical, qui ne cesse de s'effriter». C'est justement, donc, pour combattre cette érosion du mouvement syndical que l'on travaille sur cette alliance depuis plusieurs années maintenant. Cette force de frappe se fera présente aussi bien lors de conflits de travail qu'à l'occasion de grands débats de société, promet-on.

En clair: le syndicalisme ne peut plus désormais prétendre être la seule forme de démocratie possible au sein de l'entreprise capitaliste. Le partage grandissant de l'actionnariat entre dirigeants et travailleurs, la reprise en main d'entreprises par les travailleurs en contrepartie d'importantes concessions, phénomène remarquable aux États-Unis, et cette séparation sans cesse plus répandue entre la propriété de l'entreprise et la prise de décision — ce que l'on appelle ce socialisme des investisseurs institutionnels auquel pourtant le mouvement syndical contribue par la création de bras financiers — exigent forcément une réponse, une réplique.

Pendant ce temps, la syndicalisation stagne au Québec. Elle est en recul ailleurs au Canada et en chute en Amérique du Nord. Mais plus que tout, «entre 1971 et 1990, le nombre de salariés représentés par des syndicats indépendants a... triplé», a mis en relief le collègue Sylvain Blanchard, dans Le Devoir d'hier, alors que le maraudage se serait traduit par un jeu à somme nulle au cours de ces 20 ans. Le temps était venu de signer la paix.



Gérard Bérubé

La syndicalisation stagne au Québec. Elle est en recul ailleurs au Canada et en chute en Amérique du Nord

Fondre la monnaie unique

Le scénario du passage à l'«euro» (un nom qui semble préféré à l'écu) fait l'objet d'un accord quasi unanime; l'incertitude entoure toutefois les conditions nécessaires pour atteindre l'objectif

Bruxelles (Reuter et AFP) — Le scénario du passage à la monnaie unique fait désormais l'objet d'un accord quasi total dans l'Union européenne, alors que de lourdes incertitudes continuent à peser sur la réalisation de l'objectif lui-même.

Après la Commission européenne, en mai dernier, l'Institut monétaire européen (IME), l'embryon de la future banque centrale de l'UE, a rendu hier à Francfort sa copie, qui prévoit un lancement en trois étapes débutant le 1^{er} janvier 1999. Les propositions des 15 gouverneurs des banques centrales siégeant à l'IME diffèrent peu de celles présentées par la Commission, qui a immédiatement salué cette convergence. Le tout sera étudié le 27 novembre par les ministres des Finances des Quinze, qui ont déjà émis des idées similaires fin septembre à Valence, et un scénario définitif sera adopté par les dirigeants européens lors de leur sommet de Madrid.

Les sceptiques confondus?

«Désolé de décevoir les sceptiques, mais il n'y a pas de divergences», a déclaré un responsable de la Commission.

Le scénario tel qu'il émerge désormais prévoit une série de rendez-vous destinés à assurer l'irréversibilité du processus. «Ceci est un exercice unique dans l'histoire économique», a déclaré hier le président de l'IME, le Belge Alexandre Lamfalussy. «Nous naviguons sans carte».

Fin 1997 ou, plus probablement, début 1998 — l'IME ne cite pas de date pour ne pas figer le débat au cas où un report de la monnaie unique serait décidé —, les dirigeants européens se réunissent au sommet pour décider de la liste des pays qui participeront au peloton de tête de la monnaie unique.

La future banque centrale européenne se prépare pendant environ une année à exercer ses fonctions. Dès le 1^{er} janvier 1999 — la date est prévue par le traité, mais l'IME se contente de parler du «début de la troisième phase de l'UEM» pour les mêmes raisons —, les taux de change entre les participants seront irrémédiablement fixés et la Banque centrale mènera la politique monétaire et de changes. Une monnaie unique existera donc dès ce moment, même si les pièces et les billets ne seront lancés que trois ans au plus tard, soit le 1^{er} janvier 2002.

Dès le début peut commencer la fabrication des pièces qui remplaceront les anciens signes monétaires dans une période de six mois après le 1^{er} janvier 2002.

La seule divergence entre la Commission et l'IME concerne l'ampleur des opérations menées en monnaie unique dès le début. L'Institut évoque la politique monétaire et la politique de changes, mais «s'attend» seulement à ce que les nouveaux emprunts publics et les «marchés financiers» soient lancés ou travaillent en monnaie unique dès le 1^{er} janvier 1999. La Commission avait estimé en mai dernier que 80% des opérations devraient se faire en monnaie unique dès le début, ce qu'elle estimait être une «masse critique» nécessaire.

Bruxelles avait ainsi suggéré que les anciens emprunts publics soient convertis en monnaie unique, et, sans pouvoir bien entendu y contraindre les marchés financiers ou les entreprises, que leurs opérations se fassent en eurodevises.



Mais ces divergences sont minimisées par la Commission. «Le mot de masse critique n'est pas dans le rapport de l'IME, mais le concept y est», assure un de ses responsables. «De toute manière, les banques et les entreprises s'y mettront».

Bruxelles se félicite également de l'idée longtemps défendue par la Bundesbank d'un «big-bang retardé» — on lance tout en même temps, y compris pour le privé, quitte à reporter la date aux calendes grecques — ait été envoyée par le fond. «Pour des raisons pratiques, nous déconseillons une mutation presque instantanée après une longue période préparatoire», a expliqué Alexandre Lamfalussy.

En fait, après avoir défendu les petites banques allemandes qui craignaient une «double comptabilité», la Bundesbank s'est laissée convaincre par les grandes banques, qui redoutaient les retards et les problèmes techniques liés à cette stratégie.

Dans ce contexte d'accord quasi général sur le scénario, il ne manque plus qu'un nom pour la future monnaie unique, l'«écu» prévu dans le traité de Maastricht étant refusé par l'Allemagne. L'IME se garde bien d'évoquer ce problème mais les Quinze devraient se rallier à l'«euro», une proposition de Bonn.

Il reste à savoir si un nombre suffisant de pays aura suffisamment assai-



Vers l'an 2002

Francfort (AFP) — Voici les principaux points du scénario de passage à la monnaie unique présenté hier à Francfort par l'Institut monétaire européen (IME):

■ Début 1998: les chefs d'État et de gouvernement sélectionnent les pays qui participeront à la première étape de la monnaie unique. La Banque centrale européenne (BCE) est créée. Au cours de cette étape, la BCE devra fixer définitivement la date de l'introduction des pièces et des billets européens et débiter leur fabrication. Elle devra aussi mettre en place et tester la viabilité du Système européen de banques centrales (SEBC), composé de la BCE et des banques centrales nationales.

Les États devront conformer totalement leur législation au traité de Maastricht. Le secteur privé, essentiellement le secteur bancaire et financier, devra préparer le terrain pour utiliser la monnaie unique lors de son instauration, mais il aura toute liberté d'utiliser ou non la monnaie unique jusqu'à la fin du processus.

■ 1^{er} janvier 1999: lancement d'une nouvelle phase, qui doit durer trois ans au maximum. Les taux de changes sont fixés irrévocablement

entre pays participants, toute la politique monétaire du SEBC sera exprimée en monnaie unique. Le SEBC encouragera également son utilisation sur les marchés des changes internationaux en dehors des pays de l'Union monétaire.

Les banques centrales nationales mettront des moyens de conversion à disposition des institutions financières qui n'ont pu ou voulu mettre en place un tel système avant la disparition des monnaies nationales.

Aux gouvernements, l'IME recommande d'exprimer leurs nouvelles émissions de dette publique en monnaie unique, de lancer une campagne d'information du public, d'organiser la transformation au sein du service public.

■ 1^{er} janvier 2002: durant six mois la monnaie unique deviendra une réalité sonnante et trébuchante pour les citoyens et cohabitera avec les monnaies nationales, les services publics (des impôts à la sécurité sociale) se serviront également de la nouvelle monnaie.

■ 1^{er} juillet 2002 au plus tard: la monnaie unique reste le seul moyen de paiement légal. Les pièces et billets nationaux restent échangeables.

ni ses finances publiques pour réussir l'examen qui sera effectué fin 1997 ou 1998, l'Allemagne ayant rappelé qu'elle ne franchirait pas le pas sans la France. Or, si la France ne rate pas une occasion de marteler qu'elle réduira ses déficits à temps, la tâche ne sera pas aisée et des experts allemands ont même émis hier des doutes quant à la capacité de l'Allemagne d'y parvenir.

Le débat devrait donc désormais se concentrer sur les nouvelles propositions allemandes d'un «pacte de stabilité» entre les participants à la monnaie unique, qui imposerait une discipline encore plus stricte que le traité de Maastricht.

Le principe même du pacte de stabilité européen réclamé par l'Allemagne est approuvé par les pays candidats à la monnaie unique, qui se montrent toutefois réticents sur les sanctions automatiques prévues par le ministre allemand des finances Theo Waigel pour punir les mauvais élèves de la rigueur.

Le pacte de stabilité européen proposé vendredi dernier par l'Allemagne à ses partenaires européens prévoit notamment que les pays participant à la monnaie unique s'engagent à viser à partir de 1999 un déficit annuel de 1% du PIB en période économique normale, et propose d'instaurer des «sanctions automatiques» pour ceux dont le déficit public annuel dépassera les 3% du PIB, le critère le plus important prévu par le traité de Maastricht.

L'idée du pacte de stabilité européen pour une plus grande rigueur budgétaire a été favorablement accueillie par les principaux pays candidats à la monnaie unique dès 1999 (Allemagne, France, Benelux, Irlande, Autriche) et la Commission européenne, à l'exception de Dublin.

Sanctions dures pour mauvais élèves

En revanche, l'idée de sanctions automatiques dures pour les mauvais élèves prévoyant le dépôt obligatoire et sans intérêt d'une somme représentant 0,25% du PIB pour chaque point de dépassement du déficit, a suscité beaucoup plus de réticences, mais n'a pas été rejetée à priori. «Rien ne justifie qu'on se donne le déficit pour ambition, l'objectif c'est l'équilibre», a commenté le ministre français de l'Économie et des Finances, Jean Arthuis, comme première réaction au pacte de stabilité proposé par l'Allemagne. «Le pacte de stabilité est une base de discussion et nous sommes rassurés sur les intentions des allemands», indique de son côté un officiel belge.

«Il y a un large consensus dans la classe politique belge pour aller plus loin que les 3% de déficit public une fois que nous serons dans la monnaie unique. Toutefois, il ne faut pas pousser le bouchon trop loin, car cela peut nous valoir des ennuis», a-t-il précisé. En Autriche, il y a un consensus politique sur le fait que le pays, dont la monnaie est déjà liée au deutsche mark, doit faire partie dès 1999 de la monnaie unique.

Seule note discordante, le ministre irlandais des Finances Ruairi Quinn a estimé que «la limitation du déficit public annuel à 1% du PIB pour les États qui feront partie de l'Union économique et monétaire (UEM) était irréaliste».

«Ceci est un exercice unique dans l'histoire économique», a déclaré le président de l'IME. «Nous naviguons sans carte.»

Conseil scolaire de l'île de Montréal
Vente pour taxes

Le Conseil scolaire de l'île de Montréal vendra le 6 décembre 1995 des immeubles pour défaut de paiement des taxes scolaires.

La liste de ces immeubles sera publiée dans le journal le samedi 18 novembre 1995.

ÉCONOMIE

Quatre Global Express de plus



PHOTO CCN

CANADAIR, filiale de Bombardier, a annoncé hier, lors du salon international de l'aéronautique de Dubaï, que TAG Aeronautique a levé une option sur quatre Global Express de Bombardier, ce qui porte à dix le nombre de Global Express qu'elle a commandé. Ces appareils se vendent à environ 29,5 millions \$ US chacun. TAG est le représentant et distributeur exclusif des principaux avions d'affaires de Bombardier au sein de 22 pays du Moyen-Orient et du monde arabe. Le premier vol du Global Express est prévu pour septembre 1996 alors que les livraisons aux clients débuteront vers la fin de 1997.

Munitions d'exercice

SNC-Lavalin signe un contrat avec le FBI

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Les technologies industrielles SNC-Lavalin, une filiale du Groupe SNC-Lavalin, a signé une entente avec le Federal Bureau of Investigation (FBI), qui lui garantit pour cinq ans le droit exclusif de fournir aux 49 bureaux régionaux de cette institution ainsi qu'aux postes avancés de Hawaï, Porto Rico et Alaska, un système d'exercice conçu par sa division Simulation.

En outre, toutes les agences fédérales américaines pourront se prévaloir des clauses de ce contrat-cadre. Le FBI a contribué à la phase initiale de développement du système d'exercice. Le siège social du FBI à Washington a déjà placé une première commande d'une valeur de 450 000 \$.

Le système dont il est question inclut des munitions marquées FX de calibre 9mm et .38, ainsi qu'un canon

de conversion qui remplace le baril standard des pistolets réguliers par un baril ne pouvant accueillir que des munitions d'exercice. «C'est un système d'exercice très sécuritaire qui permet des mises en situation d'un grand réalisme», soutient Anthony Rustin, président des Technologies industrielles SNC.

Il s'agit d'une entreprise qui est le plus important fabricant canadien de produits de défense et d'exercice et qui est le fournisseur préférentiel des Forces armées canadiennes. Sa division Simulation est reconnue comme un leader mondial dans le domaine des munitions d'exercice. Ses produits sont vendus dans une quarantaine de pays, dont la France, l'Angleterre, Hong-kong et les Emirats arabes.

Technologies industrielles SNC est située à Le Gardeur en banlieue de Montréal; elle emploie plus de 700 personnes et affiche un chiffre d'affaires proche de 160 millions.

Six ans après l'achat des Airbus par Air Canada

La GRC reprend son enquête

D'APRÈS CANADIAN PRESS

La GRC a repris son enquête, six ans après avoir entendu les premières allégations d'un versement de commissions soi-disant douteuses lors de la vente de 34 Airbus à Air Canada. Mais nous en sommes encore loin d'une cause réelle. «Il y a une différence entre informations et évidences», prend-on soin de souligner, de sources policières.

La GRC s'était pourtant penchée, pour la première fois, sur cette transaction milliardaire en 1989. Mais les enquêteurs n'avaient alors abouti à rien de concret. «Nous devons déterminer si les allégations, rapportées par les médias, sont appropriées et si elles reposent sur des faits», a nuancé Fraser Fiengwald, le seul policier de la GRC connu pour travailler sur ce dossier.

Les autorités suisses ont dévoilé, en fin de semaine dernière, que la GRC avait demandé leur aide judiciaire le 3 octobre dernier, une demande qui incluait une requête visant le gel de tous les comptes bancaires reliés à la transaction. Cette demande laisse supposer que l'enquête policière a atteint un stade avancé. Mais Fiengwald demeure prudent.

«Ce que nous leur demandons, c'est de vérifier certaines informations véhiculées par les médias, a-t-il déclaré. Ils (les autorités helvétiques) ont été très coopératifs et je suis sûr qu'ils vont nous donner une réponse rapide.»

Parmi les noms qui circulent figurent celui de Karl-Heinz Schreider, un homme d'affaires germano-canadien lié de près au gouvernement Conservateur en poste lors de l'octroi du contrat de 1,8 milliard d'Air Canada à Airbus, en octobre 1988, et celui

de Frank Moores, ex-premier ministre de Terre-Neuve, un lobbyiste puissant à Ottawa à l'époque du gouvernement Mulroney. Schreider n'a jamais voulu commenter l'histoire. Quant à Moores, il a toujours nié une quelconque implication dans cette transaction avec Airbus.

Selon l'information véhiculée par les médias mais démentie également par le consortium Airbus, le manufacturier d'aéronefs aurait donné aux lobbyistes le mandat de développer, pour Airbus, le marché canadien des avions porteurs contre une rémunération de 46 millions US. Dans la seule commande de 1,8 milliard passée par Air Canada et portant sur l'achat de 34 A-320, cette transaction aurait impliquée le versement d'une commission de 20 millions \$ US.

Le journaliste et auteur Paul Palango a également soulevé, dans un livre publié en 1994, que Brian Mulroney aurait exercé des pressions pour qu'Air Canada verse 5 millions en frais de consultation à une firme détenue par Moores et ce, au moment où la transaction avec Airbus était conclue. Tant MM. Mulroney et Moores qu'Air Canada ont réfuté ces allégations.



PHOTO ARCHIVES

Un des appareils litigieux, photographié à Toulouse peu de temps avant sa livraison.

Et l'auteur Stevie Cameron, dans son livre *Ottawa Inside out* (1989), a identifié la firme de Moores, Government Consultants International (GIC) comme ayant été un joueur clé dans la vente d'Airbus. GIC était d'ailleurs connue comme étant impliquée dans presque tous les contrats majeurs signés sous le gouvernement de M. Mulroney, incluant la construction d'un pont vers l'Île-du-Prince-Édouard et la construction du Terminal 3, à l'aéroport international Pearson.

En réaction à ce regain d'intérêt de la part de la GRC pour un contrat signé en 1988, le leader Conservateur Jean Charest a déclaré hier souhaiter que ces allégations ne viendront pas saper ses efforts visant la reconstruction d'un parti politique encore fragile.

En 1989,
les
enquêteurs
fédéraux
n'avaient
abouti
à rien de
concret

Bois d'œuvre

Le Canada tente de conclure une entente

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Washington — Le gouvernement canadien essaie de conclure une entente avec le gouvernement américain qui écarterait la possibilité d'un nouveau conflit sur le bois d'œuvre en échange de concessions.

Les provinces sont présentement en train d'examiner leurs systèmes de droits de coupe afin de voir s'il y a place pour des ajustements susceptibles de rassurer les Américains, ont indiqué des hauts fonctionnaires de l'ambassade canadienne à Washington hier, au cours d'une séance d'information destinée aux journalistes.

Ils ont expliqué que les Américains voulaient voir les provinces modifier leurs pratiques afin de hausser leurs droits de coupe, ou de réduire la quantité de bois d'œuvre canadien sur le marché américain.

De leur côté, les Canadiens veulent que Washington et l'industrie américaine du bois d'œuvre s'engagent à ne déclencher aucun conflit sur le bois d'œuvre pendant la durée de l'entente. «Je suis optimiste», a déclaré un des fonctionnaires, qui n'a pas voulu être identifié.

Pas moins de trois conflits ont affecté le commerce du bois d'œuvre entre le Canada et les États-Unis au cours des 15 dernières années. Un groupe spécial d'experts établi en vertu de l'Accord de libre-échange canado-américain a accordé la victoire au Canada lors du dernier conflit, à la fin de 1993. Un comité de contestation extraordinaire a confirmé ce jugement un an plus tard.

L'industrie américaine du bois d'œuvre a cependant exprimé son insatisfaction et en mai 1995 le Canada et les États-Unis ont entrepris des négociations afin d'éviter tout nouveau conflit dans ce domaine.

Les fonctionnaires de l'ambassade ont déclaré qu'après six ou sept rencontres, les discussions progressaient. Ils ont indiqué qu'elles portaient surtout sur les systèmes de la Colombie-Britannique et du Québec, parce que ces deux provinces représentent la part du lion des exportations canadiennes aux États-Unis. La Colombie-Britannique exporte plus de 55% du bois d'œuvre canadien aux États-Unis, alors que le Québec en exporte environ 20%.

Le président-directeur général de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec, Gaston Déry, s'est montré discret quant au contenu des négociations. «Les Américains nous ont fait des demandes, a-t-il déclaré au cours d'une entrevue téléphonique. Nous allons voir comment nous pourrions les considérer pour éviter une autre enquête américaine.»

Le président du Conseil canadien des industries forestières, Mike Apsey, a affirmé que pour l'instant, tout était sur la table, y compris une limite volontaire sur les exportations canadiennes de bois d'œuvre. Il a cependant déclaré que les provinces et l'industrie canadienne du bois d'œuvre n'étaient pas prêtes à tout pour éviter un autre conflit. «Ce n'est pas la paix à n'importe quel prix, a-t-il déclaré en entrevue téléphonique. Les provinces ne veulent pas cela, pas plus que l'industrie.»

Les exportations canadiennes de bois d'œuvre, qui représentaient 27% du marché américain il y a quelques années, occupent maintenant 35% de ce marché.

Les fonctionnaires de l'ambassade canadienne ont indiqué que l'industrie américaine du bois d'œuvre faisait pression sur l'administration, à Washington, pour qu'elle conclue rapidement les discussions et prenne une décision sur la direction à prendre. Il devrait donc y avoir des développements dans ce dossier au cours des quatre prochaines semaines. Bien sûr, il faudrait que la fermeture du gouvernement américain ne retarde pas trop les choses.

L'administration américaine a remis à plus tard des rencontres qui auraient dû avoir lieu cette semaine au sujet des pratiques des provinces de l'Atlantique et de l'Alberta dans le domaine du bois d'œuvre.

DEVICES ÉTRANGÈRES
(EN DOLLARS CANADIENS)

Afrique du Sud (rand)	0,3946
Allemagne (mark)	0,9571
Australie (dollar)	1,0403
Barbade (dollar)	0,7023
Belgique (franc)	0,047772
Bermudes (dollar)	1,3737
Brésil (real)	1,4999
Caribbes (dollar)	0,5198
Chine (renminbi)	0,1684
Espagne (peseta)	0,01149
États-Unis (dollar)	1,3528
Europe (ECU)	1,80225
France (franc)	0,2771
Grèce (drachme)	0,0061
Hong-Kong (dollar)	0,1804
Indonésie (rupiah)	0,000617
Italie (lire)	0,000880
Jamaïque (dollar)	0,0387
Japon (yen)	0,01330
Mexique (peso)	0,1997
Pays-Bas (florin)	0,8793
Portugal (escudo)	0,00947
Royaume-Uni (livre)	2,1090
Russie (rouble)	0,000308
Singapour (dollar)	0,9847
Suisse (franc)	1,2192
Taiwan (dollar)	0,05156
Venezuela (bolivar)	0,00823

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL

EN BREF

LE TAUX D'ESCOMPTE À 6,16 %

Ottawa (PC) — La Banque du Canada a fixé son taux d'escompte à 6,16% hier. Il s'agit d'une baisse de deux centièmes par rapport à celui de 6,18% de la semaine dernière. Le taux d'escompte le plus bas au cours des 12 derniers mois a été de 5,9%, le 15 novembre 1994. Son niveau le plus élevé des 12 derniers mois remonte au 7 mars 1995, où il atteignait 8,6%.

SONY S'ALLIE À INTEL

Tokyo (Reuter) — Sony a annoncé hier la conclusion d'une alliance à long terme avec l'américain Intel afin de développer ensemble du matériel informatique et des logiciels pour le marché des ordinateurs à usage domestique. Le géant japonais de l'électronique a annoncé son entrée sur le marché des micro-ordinateurs pour 1996 avec le lancement de son premier PC aux États-Unis à l'automne. Il pénétrera les marchés japonais et européens par la suite. Le président de Sony, Nobuyuki Idei, a expliqué que l'alliance avec Intel permettrait au groupe d'accroître son activité dans les technologies de l'information, notamment dans les ordinateurs, les produits périphériques et les logiciels. «L'introduction de l'ordinateur à la maison, associée à la numérisation des produits audio et vidéo de consommation courante, donne naissance à un nouveau marché de l'électronique grand public», a-t-il souligné.

AIR LIQUIDE INVESTIT CHEZ ULTRAMAR

Saint-Romuald (PC) — Air Liquide Canada a annoncé hier un investissement de 5 millions à la raffinerie Ultramar de Saint-Romuald dans une usine VSA (adsorption par cycle de pression) compacte qui fournira sur site jusqu'à 80 tonnes par jour d'oxygène. Les principaux composants de l'usine d'oxygène, fabriqués par Air Liquide Procédés & Construction (anciennement la Société d'ingénierie Air Liquide), seront assemblés à Saint-Romuald. L'installation devrait démarrer en décembre 1995.

TÉLÉSYSTÈME: BÉNÉFICE STABLE

(PC) — Téléystème Télécom a annoncé hier que sa quote-part du bénéfice net de Télélobe pour le troisième trimestre terminé le 30 septembre 1995 s'est élevée à 4,1 millions comparativement à 4 millions en 1994, alors que le bénéfice net par action de Télélobe est passé de 37 cents en 1994 à 38 cents en 1995. Le bénéfice net de Téléystème Télécom pour le trimestre s'est élevé à 3,3 millions, en définitive inchangé par rapport à 1994. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 1995, la quote-part de la société dans le bénéfice net de Télélobe s'est élevée à 9,6 millions contre près de 10 millions en 1994. Le bénéfice net de la société pour la même période a atteint 7,2 millions comparativement à 4,9 millions en 1994.

ACQUISITIONS COÛTEUSES POUR THOMSON

Toronto (PC) — Thomson Corp. a indiqué hier que son bénéfice d'exploitation a augmenté de 6% au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre, mais son bénéfice net, lui, a été grugé à cause des coûts de financement d'acquisitions. La société torontoise, propriétaire notamment du *Globe and Mail*, a enregistré pendant cette période un bénéfice d'exploitation de 532 millions US comparativement à 501 millions l'an dernier, mais son bénéfice net est passé de 304 millions à 292 millions. Thomson, qui a dépensé 234 millions en acquisitions diverses, décidait récemment de se concentrer davantage sur l'édition électronique et spécialisée, vendant son holding de quotidiens en Europe, en plus de 21 de ses quotidiens canadiens et 25 américains.

Quand la vie va mal
c'est souvent
qu'elle a mal débuté.

Donnez un
coup de main
au destin.
288-1261

Centraide
du Grand Montréal

Merci aux amis de Centraide
qui ont assumé les coûts
de cette annonce.

LA TRIBUNE À MONTRÉAL

1995 1996

Chambre de commerce
du Montréal métropolitain
Board of Trade
of Metropolitan Montreal

Les déjeuners-causeries

Conférenciers invités

Business
à la carte

Mardi, 28 novembre
Le Centre Sheraton
Harold Greenberg
Président du conseil et
chef de la direction
Astral
Communications inc.

Mardi, 5 décembre
Le Méridien Montréal
Monique Lefebvre
Présidente-directrice
générale
Centre de recherche
informatique de Montréal

Reservations :
Ghislain Larose
Téléphone : (514) 871-4001
Télécopieur : (514) 871-1255

Billet :
46 \$ membre
53 \$ non-membre

Carnet de 10 billets :
Prévente (avant le 31 octobre) :
390 \$ (membres seulement)
Prix régulier
415 \$ (membres seulement)

MEMOTEC

LANGLOIS
ROBERT
AVOCATS

Samson Belair
Deloitte &
Touche

SNC-LAVALIN

Conception graphique : Vasco design international

TPS (7 %) et TVG (6,5 %) en sus

SCRIBEC
PHOTOCOPIE
IMPRIMERIE

385-9400
45, rue Jarry Est, Montréal
Nous servons les lecteurs du
«Devoir» avec empressement.

SNC-LAVALIN

Avis de dividende

Le conseil d'administration de la société Groupe SNC-Lavalin inc. a déclaré un dividende trimestriel de dix cents (0,10 \$) l'action quant aux actions à droit de vote subalterne de catégorie A en cours et aux actions de catégorie B en cours de la société, payable le 6 décembre 1995 aux actionnaires inscrits aux registres de la société à la fermeture des bureaux le 22 novembre 1995.

Par ordre du conseil
d'administration
Y. Laverdière
Secrétaire

Montréal (Québec)
Le 8 novembre 1995

Groupe SNC-LAVALIN inc.

ÉCONOMIE

Rapport annuel de l'Organisation mondiale du commerce

Les échanges mondiaux devraient progresser de 8 % en 1995

Genève (Reuter) — Bénéficiant de l'intégration croissante de l'économie mondiale, les échanges mondiaux de marchandises devraient avoir progressé de 8 % en volume en 1995, estime l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Malgré un repli par rapport aux 9,5 % de 1994, le commerce mondial augmente à un rythme presque trois fois plus rapide que celui de la croissance, qui devrait quant à elle atteindre environ 3 % précisent les analystes de l'OMC dans le rapport annuel de l'institution.

Malgré un ralentissement prévu l'année prochaine, la croissance du commerce mondial sera encore deux fois plus rapide que celle de l'économie mondiale d'ici la fin 1996.

Depuis 1990, l'écart important existant entre le taux de croissance des échanges et celui de l'économie témoigne de la « poursuite de l'intégration à un rythme rapide », soulignent les experts.

L'Asie demeure la région la plus dynamique sur le plan des échanges, mais les pays de l'ancien bloc communiste se révèlent très actifs après cinq années de récession et l'Amérique latine est en pleine explosion.

L'OMC met toutefois en garde contre un repli sur soi des grands groupes régionaux qui, en délaissant les règles multilatérales, risqueraient de déboucher sur des antagonismes entre blocs commerciaux.

Sommet de l'APEC

La publication de ce rapport intervient à quelques jours du sommet du Forum de coopération Asie-Pacifique (APEC) auquel participent, entre autres, les États-Unis, la Chine et le Japon. Les pays européens,



Le secrétaire général de l'OMC, Renato Ruggiero.

ceux d'Asie du Sud et de la côte est de l'Amérique latine craignent en effet que les membres de l'APEC ne mettent en place des tarifs douaniers préférentiels et d'autres mesures jugées discriminatoires à l'égard des partenaires commerciaux de l'APEC.

En valeur, les échanges mondiaux ont augmenté de 13 % en 1994 à 4090 milliards \$ US, atteignant un record historique. « La croissance des échanges dans chacune des régions les plus performantes a atteint des niveaux encore jamais vus », note le rapport de l'OMC.

En Asie, les exportations ont progressé, en valeur, de 15 % et les importations de 16 %, des taux frôlés par l'Amérique latine et l'Europe orientale. En Amérique du Nord, les

exportations ont progressé de 11 % et les importations de 13 %. Pour l'UE — qui comptait alors 12 membres — les premières ont augmenté de 14 % et les secondes de 12 %.

Mais en Afrique, les exportations ont progressé de seulement 2 % et ses importations de 3 %, tandis qu'au Moyen Orient les exportations ont stagné et les importations ont reculé de 3 %. La Chine, Singapour, la Finlande, le Chili et la Malaisie ont vu leurs exportations s'envoler de 25 à 32 %.

Les États-Unis et l'Allemagne restent les deux premières puissances commerciales mondiales et l'Union européenne demeure — de loin — la première puissance exportatrice mondiale, suivie par les États-Unis.

Le Conference Board voit 1996 avec optimisme

Ottawa (PC) — Une modeste reprise dans les principaux pays industrialisés devrait aider l'économie canadienne à croître plus rapidement au cours de l'année prochaine.

L'économie devrait connaître un taux de croissance de 2,7 % en 1996 après prise en compte de l'inflation, soutient le Conference Board du Canada dans sa publication d'automne au sujet des perspectives économiques mondiales. En 1995, le produit intérieur brut devrait grimper de 2,2 % après un début d'année décevant.

L'économie mondiale commence maintenant à donner des signes de croissance plus forte, souligne Doug Nevison, prévisionniste principal du Board. « Une amé-

lioration anticipée des marchés US et mexicain devrait relever le niveau des ventes canadiennes dans la région au cours de l'année prochaine. »

Les exportations vers la région Asie-Pacifique devraient demeurer solides en 1996, l'économie stagnante du Japon se tirant en partie de sa léthargie. Au cours des premiers sept mois de 1995, les exportations canadiennes vers cette région se sont accrues de 35 % par rapport à 1994, dit le Board.

Le fait que les consommateurs aient décidé de délier les cordons de leurs bourses en Allemagne et en Grande-Bretagne devrait donner l'occasion aux exportateurs canadiens de vendre davantage dans ces deux pays.

Le Boeing 777 est lancé

Singapore Airlines commande 34 appareils au constructeur américain

Singapour (AFP) — Avec une commande ferme de 34 B777 (plus 43 en option) par Singapore Airlines, le constructeur aéronautique américain Boeing a véritablement lancé son nouvel avion moyen courrier et, en plus, marqué des points face à son concurrent européen Airbus.

Le vice-président de la stratégie et des produits de Boeing, Borge Boeskov, a estimé hier à Dubaï que « le concept du B777, dans toutes ses versions, est réellement lancé aujourd'hui ». S'exprimant dans le cadre du salon aéronautique de Dubaï, M. Boeskov s'est félicité de la signature du contrat avec une compagnie qui est à la fois « très bonne sur le plan économique et performante sur le service ».

Au total, le montant du contrat est de 2,7 milliards US pour les 77 appareils. Les 34 commandes fermes égalent le record détenu par la compagnie américaine United Airlines, qui avait été la première, il y a 5 ans, à acheter le B777 dont huit exemplaires volent aujourd'hui (sept sous les couleurs de United et un sous celles de British Airways).

Le coup est dur pour Airbus Industrie qui pensait décrocher ce contrat avec ses A330, d'autant que le consortium européen disposait au départ d'un avantage sur le prix. « Nous sommes déçus, mais nous respectons les choix de la Singapore Airlines (SIA) qui est un de nos clients les plus importants », a déclaré un porte-parole d'Airbus Industrie à Toulouse (la SIA a une commande en cours portant sur 37 A340).

Le directeur de la SIA, Cheong Choong Kong, a reconnu que les offres ont été très proches et la décision difficile à prendre. « Nous avons passé beaucoup de temps à étudier les options et à en discuter avec les fabricants ».

Du côté des perdants, on a jugé hier que « les pressions politiques » avaient pris le pas sur les considérations purement commerciales.

« C'est un jour de deuil pour l'aéronautique française », a commenté, amer, un industriel français depuis le salon de Dubaï. Non seulement Airbus a été recalé, mais en plus Singapore Airlines a choisi de motoriser la quasi totalité de ses B777 avec le Trent 800 de Rolls Royce plutôt que

le réacteur GE80 mis au point par l'américain General Electric et le Français Snecma.

Ce contrat tend à reléguer le tandem franco-américain à la troisième place des motoristes du B777 derrière Pratt et Whitney et Rolls Royce. Ce dernier, en fournissant les réacteurs pour 61 des 77 appareils, va engranger 1,2 milliard de livres sterling pour les réacteurs et des pièces de rechange.

« Singapore Airlines est respectée et considérée comme l'une des compagnies aériennes les plus professionnelles du monde, et cette commande est la reconnaissance des qualités du moteur Trent », a déclaré à Londres le directeur-général de Rolls Royce, John Rose.

Le coup est dur pour Airbus Industrie

Singapore Airlines se constitue une flotte capable de répondre à la croissance annuelle de 8 à 10 % du trafic passagers et fret attendu pour le début du prochain siècle. Cette flotte sera de l'ordre de 150 avions dans dix ans, date à laquelle l'ensemble des livraisons de B777 commandés mardi seront effectuées.

La bonne santé financière de la SIA lui permet de financer largement ce contrat même si une société de leasing (Singapore Aircraft Leasing Enterprise) participera au montage. Selon Jean-Louis Morisot, analyste aéronautique de Paribas Capital Markets, « SIA pourra autofinancer son contrat grâce à ses deux milliards de cash disponible chaque année ».

Pour son B777, Boeing a reçu 220 commandes et rattrape son concurrent européen. Airbus Industrie a reçu à ce jour 270 commandes pour la famille des A330-340. Cet écart pourrait encore se réduire peu que la Malaysian Airlines, en négociation actuelle avec les deux constructeurs, porte son choix sur le B777.

Les B777 commandés par la SIA sont appelés à remplacer des A310 et des B747 et seront, pour les 34 commandés fermes (des B777-200), équipés de 300 sièges. Pour les avions achetés en option, la compagnie asiatique s'est réservée le droit de choisir la version allongée avec le B777-300 (350 sièges) que le constructeur avait lancé au mois de juin au salon du Bourget. La SIA pourra également opter pour le B777-100, version plus courte mais à plus long rayon d'action.

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
-12.50	-20.56	-1.09	-0.07	-1.50
2224.15	4572.16	4871.81	73.92	385.70

Premier semestre

Le déficit fédéral est en baisse

Ottawa (PC) — Le déficit fédéral pour les premiers six mois de l'année budgétaire 1995-96 s'est établi à 14,7 milliards, soit en baisse de 1,3 milliard par rapport à il y a un an.

Une croissance économique plus faible que prévue au budget de février dernier a été contrebalancée par des taux d'intérêt plus bas que prévus jusqu'à la fin du mois d'octobre, a indiqué hier le ministre des Finances.

« Avec l'amélioration constatée jusqu'à présent en matière de déficit, l'objectif d'un déficit de 32,7 milliards demeure réalisable », peut-on lire dans la publication du mois de septembre du ministère. « Cependant, le résultat final dépendra beaucoup des développements en matière de taux d'intérêt au cours des derniers mois de l'année budgétaire. »

Taux d'intérêt volatils

Les taux d'intérêt ont été très volatils durant la campagne référendaire tumultueuse au Québec. Au cours des deux dernières semaines, toutefois, ils sont demeurés stables. Le taux d'escompte de la Banque du Canada n'a que légèrement baissé hier, passant de 6,18 % la semaine dernière à 6,16 %.

Les revenus enregistrés au cours de la première moitié de l'année budgétaire ont grimpé de 3,1 milliards, soit de 5,4 %, par rapport à il y a un an, et cela est dû en grande partie à une augmentation de 9 % des arriérés d'impôt recouvrés par le ministère du Revenu.

Les dépenses gouvernementales consacrées aux programmes ont chuté de 1,4 milliard, mais les paiements sur la dette fédérale se sont accrus de 3,2 milliards à la suite d'une hausse des taux d'intérêt depuis le mois de mai 1994.

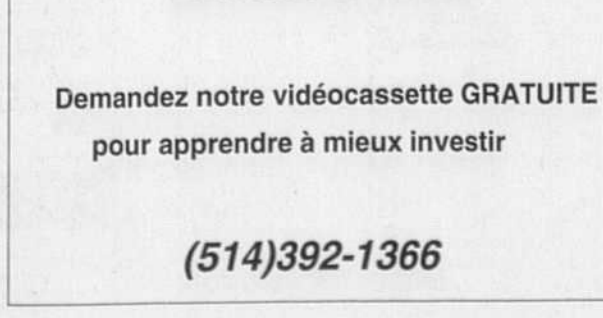
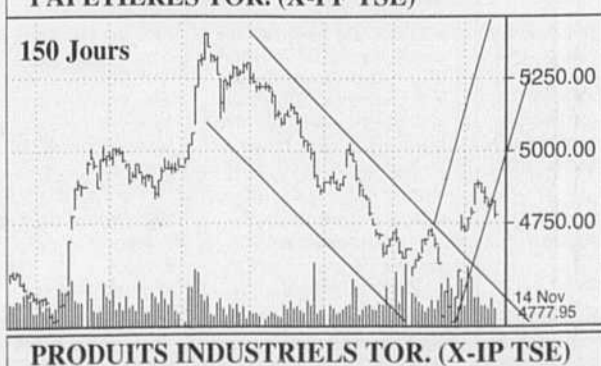
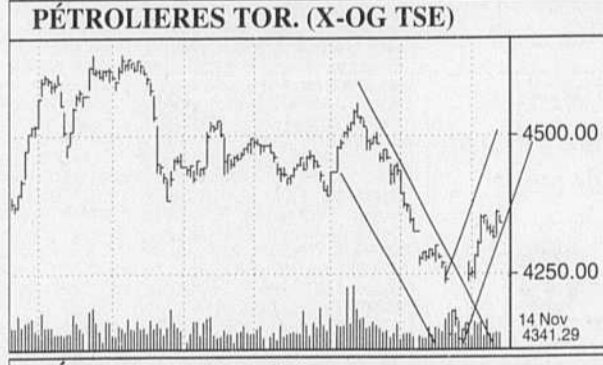
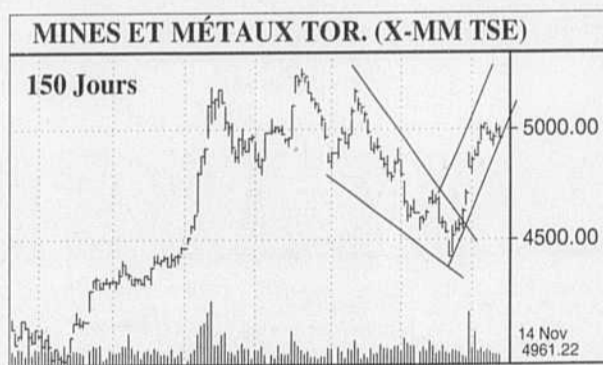
Pour le mois de septembre, le déficit s'est établi à un milliard, soit en baisse de 500 millions par rapport au même mois de 1994.

COUP D'ŒIL BOURSIER

Le revirement échoue

MICHEL CARIGNAN COLLABORATION SPÉCIALE

La veille, les marchés semblaient se mettre en place pour confirmer une nouvelle tendance haussière. Mais, comme je l'ai mentionné, il manquait encore une autre poussée haussière pour confirmer l'élan. Il manquait aussi et surtout une augmentation de volume générale pour pouvoir croire au mouvement. Le scénario de la séance d'hier confirmait mes craintes. A New York, l'indice moyen de tous les titres montre à nouveau du plafonnement mais, quand on regarde les indices majeurs, on voit que l'industriel s'est maintenu à sa résistance tandis que les transports et les services publics sont en pleine glissade. Le moment n'est donc pas encore venu de reprendre des positions sur le marché américain. A Toronto, les aurifères inversent leur courte et récente tendance haussière. La consommation rebrousse chemin sous la résistance des cinq derniers mois. Les services financiers sont vraiment les seuls à résister mais la dégringolade des autres risque de les refroidir. Les forestières brisent à la baisse leur tendance haussière à court terme. Les industrielles tiennent le coup grâce à quelques beaux mouvements du genre « Mitel » qui sauvent le secteur mais plusieurs titres du secteur glissent encore. Les mines sont bloquées à 5000 points et les pétrolières à 4375 points. L'hésitation à poursuivre à la hausse indique que, si le marché rechute, elles suivront. Le détail reste bien assis sur son support, sans mouvement de retour haussier. La petite poussée des marchés n'est donc pas allée très loin puisque les acheteurs ne se sont pas faits nombreux et maintenant, c'est la pression de vente qui reprend. Quelques titres de communications avaient même réussi à donner l'espoir d'un revirement haussier du secteur, mais le mouvement est en train de mourir dans l'oeuf. Rogers Communication, qui n'avait même pas réagi à cette poussée, replonge sous son plus récent support, prolongeant son interminable tendance baissière.



	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTRÉAL				
XXM:Indice du marché	11423	2224.15	-12.50	-0.6
XCB:Bancaire	6011	2771.10	+10.58	0.4
XCO:Hydrocarbures	2233	1645.32	-20.36	-1.2
XCM:Mines et métaux	2926	2966.59	-23.66	-0.8
XCF:Produits forestiers	578	2892.03	-8.68	-0.3
XCI:Bien d'Équipement	3129	2100.02	-15.10	-0.7
XCU:Services publics	1985	1929.84	-2.47	-0.1

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE TORONTO				
TSE 35	12825	238.81	-1.44	-0.6
TSE 100		278.62	-1.36	-0.5
TSE 200		270.59	-0.74	-0.3
TSE 300	32241	4572.16	-20.56	-0.4
Institutions financières	4979	3566.61	+9.80	0.3
Mines et métaux	1687	4961.22	-34.08	-0.7
Pétrolières	4392	4341.29	-19.23	-0.4
Aurifères	7951	3058.30	-11.35	-0.4
Pâtes et papiers	2033	4777.95	-43.42	-0.9
Consommation	1091	8207.41	-51.93	-0.6
Immobilières	286	1727.94	+12.46	0.7
Transport	866	4736.30	-22.10	-0.5
Pipelines	560	3866.79	-17.06	-0.4
Services publics	1070	3319.43	-3.68	-0.1
Communications	1930	7984.68	-51.35	-0.6
Ventes au détail	534	3913.76	-0.07	-0.0
Sociétés de gestion	900	5135.73	+6.91	0.1

	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL						
NATL BANK OF CDA	2686	10.63	10.25	10.38	-0.13	-1.2
GANDALF TECHNO	2510	14.75	12.50	13.88	+1.75	14.4
ASIA PACIFIC RES	1756	6.75	5.88	6.75	+1.00	17.4
MITEL CP	1171	9.00	8.63	8.75	+0.13	1.5
CDN PACIFIC LTD	765	23.13	22.50	22.75	+0.13	0.5
RENAISSANCE	735	29.50	29.50	29.50	-0.13	-0.4
TVX GOLD CP	709	9.25	8.88	9.13	-0.25	-2.7
CAE INC	630	9.75	9.38	9.50	-0.13	-1.3
ST GENEVIEVE RES	628	0.73	0.70	0.72	-0.01	-1.4
ULSTER PETR LTD	609	4.90	4.80	4.80	-0.15	-3.0

	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL						
DOMINION TEXTILE	1151	7.50	7.00	7.25	-	-
PALACE EXPLOR INC	760	0.10	0.08	0.09	-	-
NATL BANK OF CDA	587	10.63	10.38	10.50	-0.13	-1.2
METHANEX CP	578	10.38	10.13	10.25	-	-
INTRAWEST CP	538	13.00	13.00	13.00	+0.13	1.0
NOVA CP	453	11.13	10.75	10.75	-0.25	-2.3
AIR CANADA WT	444	0.03	0.01	0.01	-0.02	-66.7
MITEL CP	396	9.00	8.50	8.75	+0.13	1.5
CDN PACIFIC LTD	343	23.00	22.75	22.88	+0.25	1.1
CAE INC	278	9.63	9.50	9.50	-0.13	-1.3

Demandez notre vidéocassette GRATUITE pour apprendre à mieux investir

(514)392-1366

LE DEVOIR

DÉCOUVERTES

Les étoiles naissent dans des «œufs»

JEAN-PAUL DUFOUR
LE MONDE

L'image est spectaculaire. D'immenses colonnes brunes de gaz et de poussière d'où émergent une cinquantaine de points brillants. Une «nourrice» d'étoiles photographiée par le télescope spatial *Hubble* dans la nébuleuse de l'Aigle (M 16 pour les astronomes), située dans notre galaxie, à 7000 années-lumière de la Terre.

Au delà de sa beauté, l'intérêt scientifique de cette photo tient dans la présence — pourtant bien anodine en apparence — d'un certain nombre de petits globules allongés en forme d'œufs. Certains sont attachés aux colonnes nuageuses, hauts d'une année-lumière (9600 milliards de kilomètres), alors que d'autres en sont nettement séparés. Baptisés «eggs» («œufs» en anglais, mais aussi acronyme pour «globules gazeux en évaporation»), ou encore «larmes cosmiques», ils forment des bulles sombres dans les gigantesques nuages que l'on trouve dans certaines nébuleuses. Leur existence a été détectée pour la première fois il y a une trentaine d'années par des

astronomes français, dans la nébuleuse d'Orion.

Les nuages où ils apparaissent sont composés de gaz (principalement d'hydrogène) ionisé chauffé à 10 000 °C par le rayonnement ultraviolet d'étoiles proches, explique James Lequeux, de l'Observatoire de Paris. Les globules sont formés eux aussi de gaz et de poussières, mais leur température ne dépasse pas -50 °C. Beaucoup plus dense que le milieu qui les environne, ils n'ont pas encore été affectés par le processus de «chauffage» qui s'y déroule. Ce phénomène les soumet, en revanche, à une pression colossale provenant des gaz surchauffés voisins, ce qui tend à augmenter encore leur densité.

Comme on sait depuis longtemps que les étoiles naissent de l'«effondrement» sur elles-mêmes de masses très denses de gaz et de poussières, les «eggs» représentaient «un milieu idéal» pour donner naissance à des étoiles, estime James Lequeux. Il restait à le vérifier. Un élément de réponse avait été apporté en décembre 1993, par le télescope *Hubble* déjà. L'une des premières photos qu'il avait prise après que des

astronautes eurent corrigé en orbite la myopie qui l'affligeait représentait précisément les larmes cosmiques repérées par Vidal et Larques. Mais on s'était aperçu à cette occasion que ces «œufs» étaient déjà bien éclotés: il s'agissait plutôt d'étoiles jeunes entourées d'un disque de poussière, souligne l'astrophysicien Philippe André (CEA, Saclay). Peut-être étaient-elles issues des globules, mais leur stade de développement était trop avancé pour que l'on puisse l'affirmer avec certitude.

Cette fois, l'objectif de *Hubble* a pu saisir le processus à tous les stades de développement. Les «œufs» sont détachés des colonnes de gaz par le rayonnement ultraviolet, un peu comme une tempête éroderait une dune de sable pour en dégager les cailloux qu'elle contient. Certains sont déjà dotés d'une étoile naissante, d'autres, trop petits pour devenir des astres, finiront probablement par s'évaporer dans le nuage où ils nichent. «Pour la première fois, nous assistons en direct au processus de formation des étoiles», déclare Jeff Hester, l'astronome américain dont l'équipe est à l'origine du cliché et qui se dit «époustouffé» du résultat.

Des troncs d'arbres de 900 ans

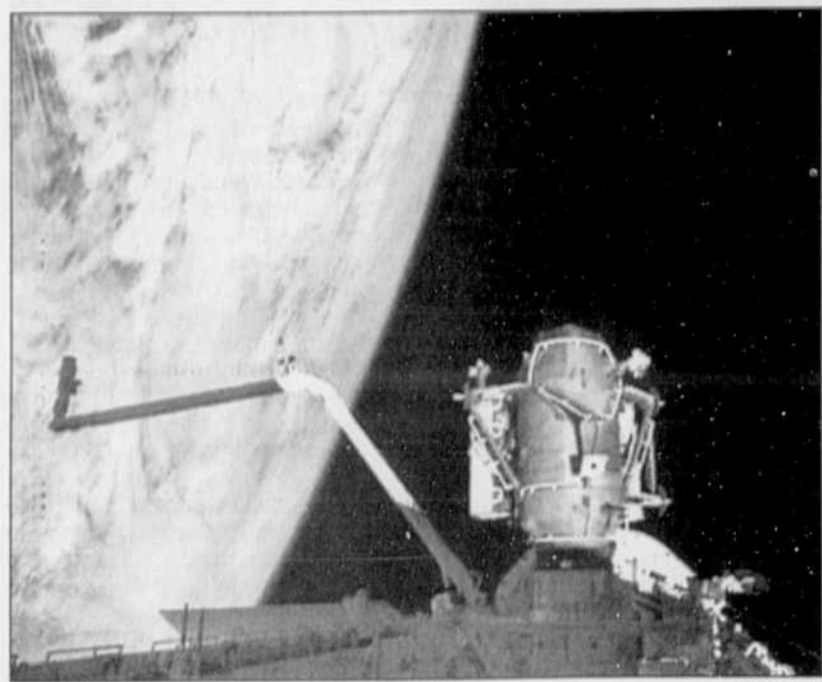
Toronto (PC) — Des scientifiques ont découvert en Ontario des troncs de pins et de sapins intacts flottant entre deux eaux depuis l'époque où Léonard de Vinci peignait la *Joconde*.

Les chercheurs ont été renversés lorsqu'ils ont appris l'âge de ces billes de bois récupérées dans le lac Swan, un petit lac du parc Algonquin, en Ontario. Certaines de ces billes ont un diamètre d'un mètre et jusqu'à 27 mètres de longueur. Cette découverte a été réalisée par Richard Guyette, un dendrochronologiste de l'Université du Missouri.

M. Guyette, qui a participé à un projet de recherche du ministère ontarien des Richesses naturelles dans le parc Algonquin, a déterminé que ces troncs proviennent de pins blancs et de sapins et que le plus vieux d'entre eux date du XII^e siècle: l'un d'eux a pris racine en l'an 1114.

Ces arbres sont morts et sont tombés dans le lac Swan au début du XVI^e siècle — quant Léonard de Vinci peignit son œuvre la plus connue — et ils sont demeurés intacts depuis lors.

«Ce bois a été remarquablement protégé du pourrissement», a affirmé le directeur du projet de recherche, Bill Cole.



Une vue du tunnel d'appontage peu après son installation sur la navette Atlantis. A gauche, le bras canadien.

Atlantis est prête pour l'amarrage

Washington (AFP) — Les astronautes de la navette Atlantis ont installé hier un tunnel d'appontage long d'environ cinq mètres en vue de son amarrage, prévu pour aujourd'hui, à la station orbitale russe Mir.

L'équipage d'Atlantis a dû manœuvrer le bras canadien de la navette pour sortir des soutes un module d'amarrage permanent — fabriqué en Russie — pesant 4,5 tonnes et qui restera attaché à Mir à l'issue de cette mission.

Le tunnel d'appontage servira à simplifier les jonctions de vaisseaux spatiaux quand les travaux de construction de la station spatiale internationale Alpha débuteront, ont indiqué des responsables de la NASA.

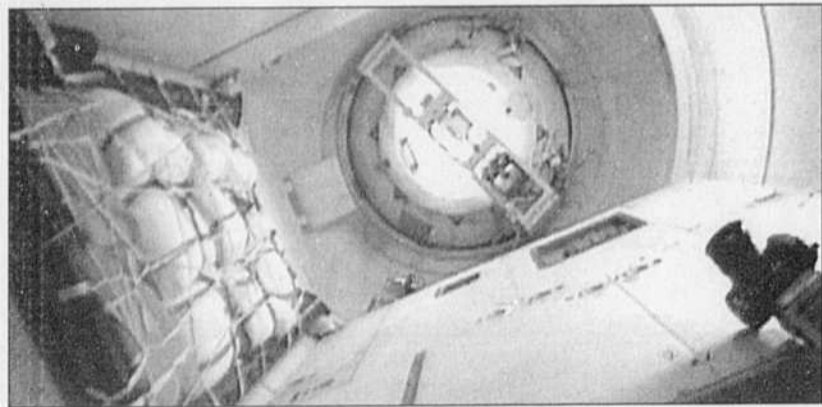
Ce sera aujourd'hui la deuxième fois dans l'histoire de la conquête spatiale qu'une navette américaine

s'amarrera à Mir. La première opération de ce type s'est déroulée en juillet dernier et cinq autres sont prévues d'ici 1997 dans le cadre de l'assemblage d'Alpha.

Atlantis a décollé dimanche avec à son bord cinq astronautes — quatre Américains et un Canadien — pour une mission de huit jours.

Outre le tunnel d'appontage, la navette livrera à Mir de l'eau et divers équipements, dont des panneaux solaires. L'équipage de Mir comprend pour sa part deux Russes et un Allemand de l'Agence spatiale européenne (ESA).

Lors de leur actuelle mission, les astronautes d'Atlantis chercheront par ailleurs à comprendre pourquoi l'apesanteur contribue au développement de douleurs dorsales, de problèmes musculaires graves et de calculs rénaux.



L'intérieur du module d'appontage.

Traitement de l'insuffisance cardiaque

Une volte-face spectaculaire

Anaheim (AFP) — Les cardiologues vont probablement être amenés à procéder, dans le traitement de l'insuffisance cardiaque, à une volte-face spectaculaire en adoptant, pour lutter contre cette affection, un bêta-bloquant jusqu'à présent totalement contre-indiqué mais qui vient de faire la preuve éclatante de son efficacité.

Une équipe de médecins a en effet nettement remis en cause la validité des traitements actuels de cette maladie en annonçant, à l'ouverture du 68^e congrès de l'Association américaine du cœur (AHA) qui se tient depuis lundi à Anaheim, que le carvedilol réduit de 67 % le risque de décès des patients souffrant d'insuffisance cardiaque.

Ce médicament, déjà largement utilisé contre l'hypertension artérielle, doit évidemment être délivré sous surveillance, à des doses nettement inférieures à celles utilisées pour cette maladie.

«Ce bêta-bloquant doté de propriétés vasodilatatrices a montré à travers toute une série d'essais cliniques de nombreux effets positifs pour les malades, et ce, quelle que soit la gravité ou la cause de leur affection», a déclaré le Dr Milton Packer, du centre médical Columbia-Presbyterian de New York, principal responsable de ces essais.

«Il s'agit, a-t-il ajouté, d'une découverte importante car les malades et les médecins ont désespérément besoin — compte tenu du peu d'effet

des thérapies existantes — de nouveaux médicaments pour traiter l'insuffisance cardiaque.»

Lors des essais, effectués dans 65 centres hospitaliers américains sur un total de 1094 patients, le médicament ou une substance neutre, un placebo, ont été ajoutés au traitement classique (diurétiques, digitale et inhibiteur de l'enzyme de conversion de l'angiotensine).

La réduction de 67 % du risque de décès a été calculée en prenant en compte la durée moyenne de suivi des patients et le délai moyen dans lequel survenait normalement le décès.

Selon le Dr Packer, cette réduction est considérée comme «hautement significative».

Dans le groupe traité au carvedilol, le taux moyen de décès a été de 3 % contre 7,8 % dans celui traité avec un placebo. Parmi les malades souffrant d'insuffisance légère, le taux de mortalité des malades recevant du carvedilol a été de 2,4 % contre 5,8 % et, parmi les malades plus gravement touchés, l'écart s'est encore plus nettement creusé: 3,7 % de décès chez les malades bénéficiant du bêta-bloquant, mais 10 % chez ceux qui recevaient le placebo.

«Les résultats ont tellement surpris les orga-

nismes des essais qu'ils ont décidé, en février 1995, d'y mettre fin car il n'aurait pas été éthique, au vu des résultats obtenus, de continuer à donner un placebo à des malades, alors que l'on disposait d'un médicament efficace», a précisé le Dr Packer.

Le carvedilol réduirait de 67 % le risque de décès des patients souffrant d'insuffisance cardiaque

L'insuffisance cardiaque, une incapacité du cœur à assurer une circulation sanguine normale, est due à une défaillance du système de pompage normalement assuré par cet organe, qui fait alors office de barrage. Mal irrigués, les tissus sont privés de l'oxygène et des nutriments qui leurs sont nécessaires, et le système veineux, qui tente de pallier cette anomalie, provoque une accumulation de sang dans les jambes et les poumons.

Selon les spécialistes, rien qu'aux États-Unis, près d'un million de personnes souffrent d'insuffisance cardiaque.

Cette maladie, qui constitue la principale cause d'hospitalisation des plus de 65 ans — plus de 800 000 par an — est directement responsable chaque année dans ce pays de 40 000 décès et, indirectement, de près de 225 000 morts supplémentaires.

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

La suite des avis se trouve en page B 5

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de : JEAN-PAUL BOSSÉ, chirurgien esthétique, résidant au 3470, rue Stanley, app. 1402, Montréal (Québec) H3A 1R9.

AVIS est donné que Jean-Paul Bossé a fait cession de ses biens le 3 novembre 1995 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23 novembre 1995, à 11h, au bureau du séquestre officiel, 5 Place Ville Marie, 8^e étage, Montréal (Québec).

Montréal, ce 15^e jour de novembre 1995.

Stéphane Lachance & Associés Inc., Syndic de faillite 1100, boul. René-Lévesque Ouest Bureau 2010, Montréal (Québec) H3B 4N4
Téléphone: (514) 878-9631

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC, NO. 505-02-001354-954. GAUTHIER ET GERMAIN INC., Partie demanderesse, -VS- HIEU TRUNG TRAN, SOPHIE VO, Partie défenderesse. Le 27 novembre 1995 à

Merci de votre p'tit coup de cœur.



Au cœur de la solution!

10h00, au 1042, DOMINION, GREENFIELD PARK, Cc. district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: HIEU TRUNG TRAN, SOPHIE VO, saisis en cette cause, consistant en: 1 ordinateur comprenant 1 écran Data Train DC-3535 1 boîtier AT Advanced "Biologic", 1 clavier modèle KB-M102, 1 souris Microsoft et acc.; 1 lampe torche noire et acc.; 1 véhicule de marque Dodge Caravan SE bleu et acc.; 1 piano bois brun avec banc (Gerhard Heintzman) et acc.; 1 télévision Sony 27" approx. et acc.; 1 vidéo VHS JVC et acc.; 1 véhicule Honda Civic GL brun 4 portes et acc.; 1 aquarium 6 X 2' et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: Guy Gaucher, huissier du district de Longueuil, (514)465-4650, GAUCHER, HUISSIERS, 558, Notre-Dame, bureau 102, Saint-Lambert, Québec, J4P 2K7. Tél: (514)465-4650.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO. 500-02-011486-953, 2758-3848 QUÉBEC INC., "NORBEC COMMUNICATION", Partie Demanderesse, -VS- BENOIT

CHARTRAND, Partie défenderesse. Le 27^e jour de novembre 1995, à 10h00, au 5017, de l'ESPLANADE, MONTRÉAL, Cc. district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de: BENOIT CHARTRAND, saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision Proscan modèle P52012 et acc.; 1 vidéo HiFi Sony VCR Plus PA354386 modèle SLV 555HF; 1 téléphone cellulaire Motorola et acc.; 1 four micro-ondes Goldstar; 1 système de son comprenant 1 table tournante Pioneer, 1 lecteur cassette JVC, 1 lecteur compact disque Yamaha; 1 amplificateur Denon, 2 enceintes acoustiques et acc.; et divers autres items. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: Guy Gaucher, huissier du district de Longueuil, GAUCHER HUISSIERS, 558, Notre-Dame, bureau 102, Saint-Lambert, Québec, J4P 2K7. Tél: (514)465-4650.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE SAINT-ANNE-DE-BELLEVUE, NO. A93-30156, VILLE DE SAINT-ANNE-DE-BELLEVUE, SAISISANT, VS SAVERO EMMANUEL BERMO, SAISI Le 01 décembre 1995, à 10h00, au

domicile du saisi, au no 2322 Harvard, #6, en la ville de Montréal, district judiciaire de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et les effets du saisi, en cette cause: magnétoscopes Sanyo & Hitachi; amplificateur-récepteur; lecteur de CD & acc.; 2 batteries pour musique (Premier & Billy Gladstone); cymbales; tabouret; tambour; guitare; système de son Pioneer; table tournante; etc... MONTRÉAL, le 13 NOVEMBRE 1995, NATHALIE COULOMBE, H.J. District de Montréal, VALADE & ASSOCIÉS, 987-7683.

AVIS est par les présentes donné que COMSEL-CONNEXION INC. une compagnie incorporée en conformité avec la loi sur les sociétés commerciales canadiennes, ayant son siège social et principale place d'affaires à Laval demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Daté à Laval, ce 11^e jour de novembre 1995, Simon Julien Procureur de la requérante.

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM PRENEZ AVIS que PAUL RENÉ BLANCHETTE, domicilié au 9431, rue Clément à Ville LaSalle, province de Québec, H8R 1T4, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de PAUL RENÉ BLANCHET. Laval, ce 6 novembre 1995 ALEPIN, GAUTHIER.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-04-003663-953 COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille) PRÉSENT GREFFIER-ADJOINT CLAUDIA CASTILLO, demanderesse KHALED SAEED AL-MASHRAQI, défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à MONSIEUR KHALED SAEED AL-MASHRAQI de

comparaître au Greffe de cette Cour situé au 10 Saint-Antoine Est à Montréal en Salle 1.100, dans les 30^e jours de la publication du présent avis dans LE DEVOIR, ainsi qu'une requête pour mesures provisoires le 20 décembre 1995 à 9h15 a.m., salle 2.17. Une copie de la requête pour mesures provisoires et de l'acton en séparation de corps a été remise au Greffe à l'intention de MONSIEUR KHALED SAEED AL-MASHRAQI. Lieu: MONTRÉAL Date: 09 nov. 1995 MICHEL MARTIN, G.a.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-05-011536-958 COUR SUPÉRIEURE BANQUE DE MONTRÉAL Partie demanderesse -VS- GESTION RPRV INC. ET ALS, Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à RICHARD MAINVILLE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, RUE NOTRE-DAME EST, MONTRÉAL DT DISTRICT, salle 1.110, dans les 30 (TRENTE) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie DU BREF D'ASSIGNATION, DÉCLARATION, PIÈCES P-1 A P-11, AVIS SELON L'ANNEXE 1 ET ART. 983 C.P.C. a été remise au greffe à l'intention de RICHARD MAINVILLE. Lieu: Montréal Date: 13 NOV. 1995 MICHEL MARTIN, G.a.

Me Bruce W. Johnston 1000 de la Gauchetière O. #900 Montréal, Qc H3B 4W5 954-3156

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe Règlements

Avis est donné que le conseil municipal, à son assemblée du 19 octobre 1995, a adopté les règlements suivants:

95-202 Règlement autorisant un emprunt de 2 972 421,89 \$ pour les travaux relatifs au programme tripartite de réfection des infrastructures urbaines (PRTIU)

95-203 Règlement autorisant un emprunt de 4 900 408 \$ pour la construction de conduits souterrains et les modifications à

apporter au réseau municipal de conduits souterrains sous la surveillance de la Commission des services électriques de la Ville de Montréal.

Ces règlements ont été approuvés par le ministre des Affaires municipales, le 9 novembre 1995.

Montréal, le 15 novembre 1995

Le greffier
Léon Laberge

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE (ART. 102) DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

151523 CANADA INC. 41, rue Ste-Anne, #3 Ville Ste-Anne de Bellevue (Québec) H9X 1L4

AVIS est par les présentes donné que 151523 CANADA INC. a déposé une cession le 8 novembre 1995 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22 novembre 1995 à 14h00 au:

BUREAU DU SYNDIC 10, Grand Boulevard Bureau 202 Île Perrot (Québec)

et que, pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre nos mains avant l'assemblée, les preuves de réclamation et, au besoin, les procurations.

Daté à Île Perrot, Québec, ce 9^e jour de novembre 1995

82467 CANADA INC. 221, rue Norman Ville St-Pierre (Québec) H8R 1A3

AVIS est par les présentes donné que 82467 CANADA INC. a déposé une cession le 8 novembre 1995 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 24 novembre 1995 à 10h30 au:

BUREAU DU SYNDIC 10, Grand Boulevard Bureau 202 Île Perrot (Québec)

et que, pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre nos mains avant l'assemblée, les preuves de réclamation et, au besoin, les procurations.

Daté à Île Perrot, Québec, ce 9^e jour de novembre 1995

2847-8550 QUÉBEC INC. 194, rue St-Paul Ouest # 400, Montréal (Québec) H2Y 1Z8

AVIS est par les présentes donné que 2847-8550 QUÉBEC INC. a déposé une cession le 7 novembre 1995 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28 novembre 1995 à 9h30 au:

BUREAU DU SÉQUESTRE 5, Place Ville Marie 8^e étage Montréal (Québec)

et que, pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre nos mains avant l'assemblée, les preuves de réclamation et, au besoin, les procurations.

Daté à Île Perrot, Québec, ce 9^e jour de novembre 1995

MULTIFORCE SERVICES FINANCIERS INC. 194, rue St-Paul Ouest # 400, Montréal (Québec) H2Y 1Z8

AVIS est par les présentes donné que MULTIFORCE SERVICES FINANCIERS INC. a déposé une cession le 7 novembre 1995 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28 novembre 1995 à 9h45 au:

BUREAU DU SÉQUESTRE 5, Place Ville Marie 8^e étage Montréal (Québec)

et que, pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre nos mains avant l'assemblée, les preuves de réclamation et, au besoin, les procurations.

Daté à Île Perrot, Québec, ce 9^e jour de novembre 1995

BÉDARD, GODIN ET VILLENEUVE INC. 194, rue St-Paul Ouest # 400, Montréal (Québec) H2Y 1Z8

AVIS est par les présentes donné que BÉDARD, GODIN ET VILLENEUVE INC. a déposé une cession le 7 novembre 1995 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28 novembre 1995 à 10h au:

BUREAU DU SÉQUESTRE 5, Place Ville Marie 8^e étage Montréal (Québec)

et que, pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre nos mains avant l'assemblée, les preuves de réclamation et, au besoin, les procurations.

Daté à Île Perrot, Québec, ce 9^e jour de novembre 1995

PIERRE ROY & ASSOCIÉS INC. - SYNDIC

10, Grand Boulevard, Île Perrot (Québec) J7V 7P8
Téléphone: (514) 453-9857 ♦ Ligne Montréal: (514) 497-9290 ♦ Télécopieur: (514) 453-2134

Caron Bélanger Ernst & Young Inc. 1, Place Ville-Marie, bureau 2400, Montréal (Québec) H3B 3M9

LE DEVOIR

LES SPORTS

Le Canadien à Edmonton ce soir

P'tit coup de balai

PRESSE CANADIENNE

Edmonton — Après avoir inscrit des victoires à Calgary et Vancouver, les hommes de Mario Tremblay visent maintenant un balayage dans l'Ouest canadien. Cet objectif risque d'être dépassé ce soir, à Edmonton, où le Tricolore a rendez-vous avec les Oilers.

«On y va pour le balayage. Les joueurs ont repris goût à la victoire. Ils veulent terminer le voyage de la bonne façon», fait valoir Tremblay dont la troupe respire le bonheur. «Pour nous, les Oilers représentent notre plus gros défi. C'est une équipe rapide qui joue bien dans les trois zones. C'est aussi une équipe qui excelle en échec-avant.»

Tremblay rappelle que les Oilers n'ont pas subi la défaite lors des matches préparatoires. Seule une blessure à Jason Arnott les a empêchés d'entreprendre la saison du bon pied. Depuis, Arnott est remis d'une commotion cérébrale et l'équipe a re-

commencé à gagner. Avant leur rencontre d'hier à Calgary, les Oilers avaient amassé quatre points sur une possibilité de dix. Ils ont un dossier de 1-0-1 à leurs deux derniers matches.

Rien ne semble devoir troubler le Canadien. Pas même certains commentaires négatifs suggérant que l'équipe a remporté ses matches en affrontant des clubs de deuxième ordre. «On doit quand même faire de bonnes choses», répond Tremblay en faisant allusion à la discipline de ses joueurs. «Moi, je ne m'inquiète pas de ce que pensent les gens. Tout ce que je veux, c'est de ramasser les deux points rattachés à la victoire.»

Les rumeurs qui envoient Vladimir Malakhov et Valeri Bure à Calgary en retour de Joe Nieuwendyk ne semblent pas non plus déranger l'état-major du Canadien. Le directeur général Réjean Houle a quand même cru nécessaire de rassurer les deux Russes au moment où ceux-ci attendaient de monter dans l'avion en direction d'Edmonton.

Ligue américaine

Le Cy Young à Johnson

New York (AP) — Randy Johnson, dont les lancers à près de 100 m/h et un plus grand contrôle ont permis aux Mariners de Seattle d'atteindre les séries éliminatoires pour la première fois de leur histoire, a été choisi le meilleur lanceur de la Ligue américaine, hier, et reçoit le trophée Cy Young.

Johnson a ainsi reçu 26 votes de première position sur 28 à ce scrutin organisé annuellement par l'Association des chroniqueurs de baseball d'Amérique. Il devient aussi le premier joueur des Mariners à mériter pareil honneur.

Johnson est par ailleurs passé à une victoire près de devenir le premier lanceur de l'Amérique à remporter la triple couronne depuis Hal Newhouser, du Detroit, en 1945. Il a terminé la saison avec une fiche de 18-2 et a dominé le circuit avec 294 retraits au bâton et une moyenne de points mérités de 2,48.

Prost à la place de Hakkinen?

Adelaidé (AP) — Le directeur de l'écurie McLaren-Mercedes, Ron Dennis, a émis la possibilité hier qu'Alain Prost puisse remplacer le pilote finlandais Mika Hakkinen, grièvement blessé vendredi lors de la première séance d'essais du Grand Prix d'Australie.

Le quadruple champion du monde français est déjà sous contrat avec l'écurie pour des essais et des mises au point pour la saison prochaine. Dennis a déclaré qu'il espérait

qu'Hakkinen se remettrait suffisamment vite pour disputer le premier Grand Prix de F1 de la saison 1996, à Melbourne le 10 mars prochain.

Toutefois, il a ajouté qu'en attendant sa complète guérison il pourrait décider à titre temporaire de faire courir un autre coureur chargé des essais ou de la mise au point.

«La plupart des professionnels de ce sport nous voient revenir au plus haut niveau et redevenir champion du monde dans les deux prochaines

années, et je pense que Mika y contribuera complètement.

«Nous travaillons actuellement avec Prost et il y a une possibilité pour qu'il fasse partie intégrante de notre équipe; il est également possible qu'il coure mais c'est très, très, très prématuré», a déclaré Dennis.

Hakkinen a quitté l'unité de soins intensifs du Royal Hospital d'Adelaidé et les médecins ont déclaré lundi qu'il continue à faire des progrès après des blessures graves à la tête.

Les Browns ne sont déjà plus là...

Pittsburgh (AP) — Il est difficile de concevoir que deux villes bataillent pour avoir une telle équipe.

Les Browns de Cleveland ne démenteront pas avant la saison prochaine mais leur offensive semble déjà partie, emmenant avec elle leurs chances de remporter le titre de la section Centrale.

Les Browns se dirigent vers Baltimore mais leur route ne franchit pas la zone des buts. Pour le reste, le chemin des éliminatoires passe cependant encore par Pittsburgh.

Les Browns insistent pour dire qu'ils ne sont pas préoccupés par leur déménagement imminent mais leur jeu démontre le contraire. Même la rivalité avec les Steelers et la chance de reprendre la première place de la section n'ont pas semblé les motiver.

«Le déménagement ne devrait avoir aucune incidence sur cette équipe de football», a dit le demi défensif Dana Hall après que Pittsburgh eut pris une avance de deux parties en tête en l'emportant 20-3, lundi.

«L'endroit où on joue ne fait aucune différence. On disputait un match pour l'obtention de la première place et d'avoir joué de la sorte, ça fait mal.»

Les Browns (4-6) ont tenté de livrer bataille aux Steelers (6-4), qui ont maintenant remporté trois victoires de suite. Ils n'avaient cependant plus que des mots pour se battre après que le jeune quart-arrière Kordell Stewart eut gagné son duel contre Eric Zeier et que Eric Pegram eut redonné ses lettres de noblesse à l'attaque au sol des Steelers.

Avec 112 verges au sol, Pegram est devenu le premier joueur des Steelers à gagner plus de 100 verges au sol dans un match cette saison.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Lundi Los Angeles 4 Anaheim 2	Hier Dallas à Pittsburgh Hartford au New Jersey Philadelphie à Washington Boston à Tampa Bay Toronto en Floride Rangers à St. Louis	Chicago à Winnipeg Edmonton à Calgary Islanders à San Jose Detroit à Los Angeles
---	--	---

CONFÉRENCE DE L'EST

Section Nord-Est						
M	G	P	N	BP	BC	P
Pittsburgh	14	8	3	3	74	40
Hartford	14	8	7	1	49	46
Buffalo	16	10	8	1	49	52
Boston	15	5	8	2	51	56
Ottawa	15	6	9	0	44	54

Section Atlantique						
M	G	P	N	BP	BC	P
Florida	17	13	4	0	62	41
Rangers	17	11	5	1	64	50
Philadelphia	18	9	6	3	63	43
New Jersey	16	9	6	1	47	38
Washington	16	9	7	0	46	44
Tampa Bay	16	3	9	4	44	64
Islanders	15	2	11	2	38	64

CONFÉRENCE DE L'OUEST

Section Centrale						
M	G	P	N	BP	BC	P
Detroit	16	9	5	2	60	38
Toronto	16	8	5	3	57	48
Chicago	17	8	6	3	60	51
Winnipeg	16	7	7	2	59	60
Dallas	15	5	5	5	45	47
St. Louis	16	7	8	1	40	47

Section Pacifique						
M	G	P	N	BP	BC	P
Colorado	16	11	3	2	64	41
Los Angeles	17	8	4	5	59	53
Anaheim	18	8	10	0	59	57
Vancouver	17	5	7	5	64	72
Edmonton	16	5	7	4	62	59
Calgary	17	2	11	4	34	62
San Jose	16	2	11	4	49	81

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE

Dimanche N.-Orléans 17 India 13 Oakland 17 Giants 13 Buffalo 23 Atlanta 17 N.-Angleterre 34 Miami 17 Cincinnati 32 Houston 25 St. Louis 28 Carolina 17 Detroit 27 Tampa Bay 24	Green Bay 35 Chicago 28 Kansas City 22 SD 7 SF 38 Dallas 20 Minnesota 30 Arizona 24 Philippie 31 Denver 13 Lundi Pittsburgh 20 Cleveland 3 Dimanche 19 novembre	Seattle à Washington Jacksonville à TB Indians en N.-Angleterre Pittsburgh à Cincinnati St. Louis à Atlanta Arizona en Caroline Giants à Philadelphie Detroit à Chicago	Green Bay à Cleveland San Diego à Denver Buffalo à Jets Dallas à Oakland N.-Orléans au Minnesota Houston à Kansas City Le lundi 20 novembre San Francisco à Miami
--	--	--	--

CONFÉRENCE AMÉRICAINE

Section Est						
G	P	N	Moy.	Pp	Pc	
Buffalo	7	3	0	.700	195	172
Miami	6	4	0	.600	255	181
Indianapolis	5	5	0	.500	186	200
N.-Angleterre	4	6	0	.400	167	218
Jets	2	8	0	.200	137	257

Section Centrale						
G	P	N	Moy.	Pp	Pc	
Pittsburgh	6	4	0	.600	228	211
Cincinnati	4	6	0	.400	238	228
Cleveland	4	6	0	.400	181	213
Houston	4	6	0	.400	218	203
Jacksonville	3	7	0	.300	168	233

Section Ouest						
G	P	N	Moy.	Pp	Pc	
Kansas City	9	1	0	.900	245	148
Oakland	8	2	0	.800	250	153
Denver	5	5	0	.500	219	174
San Diego	4	6	0	.400	169	208
Seattle	4	6	0	.400	222	253

CONFÉRENCE NATIONALE

Section Est						
G	P	N	Moy.	Pp	Pc	
Dallas	8	2	0	.800	285	181
Philadelphia	6	4	0	.600	207	229
Arizona	3	7	0	.300	164	262
N.Y. Giants	3	7	0	.300	180	218
Washington	3	7	0	.300	207	241

Section Centrale						
G	P	N	Moy.	Pp	Pc	
Chicago	6	4	0	.600	280	245
Green Bay	6	4	0	.600	246	216
Minnesota	5	5	0	.500	219	225
Tampa Bay	5	5	0	.500	158	175
Detroit	4	6	0	.400	236	247

Section Ouest						
G	P	N	Moy.	Pp	Pc	
Atlanta	6	4	0	.600	210	220
St. Louis	6	4	0	.600	195	205
San Francisco	6	4	0	.600	250	140
Caroline	4	6	0	.400	175	206
N.-Orléans	4	6	0	.400	181	209

Tournoi des maîtres de tennis

Sampras démarre en force

Francfort (Reuter) — Pete Sampras a effectué des débuts fracassants aux Masters de Francfort en démolissant hier le Russe Evgueni Kafelnikov en deux sets, 6-3 et 6-3.

Le vainqueur de l'Open de Paris, idéalement placé pour terminer l'année au rang de numéro 1 mondial pour la troisième fois consécutive, a confirmé ses excellentes dispositions actuelles en ne faisant qu'une bouchée de son premier adversaire.

Un service puissant et une volée tranchante ont été les armes utilisées par l'Américain sur la rapide surface de la Festhalle de Francfort, où s'affrontent traditionnellement en fin de saison les huit meilleurs joueurs du monde.

«J'ai pris un excellent départ, a souligné l'Américain. Parfois, il faut du temps pour s'adapter aux conditions de jeu mais là, j'étais prêt et j'ai joué du bon tennis.»

Kafelnikov, qui n'a pu opposer qu'une résistance de principe, a rendu un hommage appuyé à son bourreau: «Il a pris l'ascendant d'entrée et m'a toujours maintenu sous pression, a-t-il dit. Il a joué de manière extraordinaire, surtout au service, et je n'ai rien pu faire.»

En l'absence de son grand rival Andre Agassi, victime d'une douleur musculaire au pectoral droit, rien ne devrait empêcher Pete Sampras de s'offrir le titre de numéro 1 mondial en cadeau de fin d'année même si mathé-

matiquement, Thomas Muster peut encore l'en empêcher.

L'Autrichien, guère à l'aise en salle mais désormais plus polyvalent, pourrait lui ravir la première place si l'Américain n'atteignait pas les demi-finales à Francfort.

Sampras, qui a remporté cette année Wimbledon et l'U.S. Open, considère l'Allemand Boris Becker comme son adversaire le plus dangereux aux Masters.

«Il est le plus difficile à battre en salle, a-t-il dit. Ici, en Allemagne, il aura ses partisans derrière lui et c'est sûr qu'il sera difficile à battre.»

Becker a également commencé les Masters par une victoire mais il a dû batailler ferme pour se débarrasser de l'un des hommes en forme de cette fin de saison, le Sud-Africain Wayne Ferreira.

L'ancien numéro 1 mondial, qui reste l'un des plus formidables compétiteurs du circuit, a joué à se faire peur avant de l'emporter en trois sets, 4-6, 6-2 et 7-6, en s'adjudgeant le bris d'égalité de la dernière manche sur le score serré de 7-5.

Dans le groupe 2, en fin d'après-midi, l'Américain Michael Chang a définitivement ruiné les espoirs de l'Autrichien Thomas Muster de devenir numéro 1 mondial cette année. L'Autrichien, menaçant lors du premier set, s'est nettement incliné dans les deux suivants (4-6, 6-2, 6-3).

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

Suite des avis de la page B 4

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: **PARQUET DELUXE INC.**, corporation légalement constituée, faisant aussi affaires sous la raison sociale de « Couvre Planchers LaSalle », ayant sa place d'affaires au 1133, rue Shevchenko, LaSalle (Québec) H8N 1N7.

Faillite

Avis est par les présentes donné que Parquet Deluxe Inc., corporation légalement constituée, ayant déposé une proposition au bureau de M. Yvon Monfette, séquestre officiel, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec, et ladite proposition n'ayant pas été acceptée par les créanciers, est réputée, en conformité de l'article 57 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, avoir fait une cession de ses biens le 18e jour d'août 1995 et que la première assemblée des créanciers fut tenue au bureau du séquestre officiel, 5, Place-Ville-Marie, bureau 800, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec, le 9e jour de novembre 1995 à 14h00.

Daté de Montréal, ce 10e jour de novembre 1995.

CLAUDE LUSSIER, c.a.
Syndic

LUSSIER, TULL & ASSOCIÉS
1000, rue de La Gauchetière
Ouest, bureau 1430
Montréal (Québec) H3B 4W5
Tel.: (514) 878-4545
Blainville: Tel.: (514) 979-3880

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

(Article 102 (4))

DANS L'AFFAIRE DES FAILLITES DE:

JEANNETTE TROTIER, commis caissière, résidant au 1302, Circle, Mascouche, Qc J7L 1H1.

AVIS est par les présentes donné que Jeannette Tremblay a fait une cession le 3 novembre 1995, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 24ième jour de novembre 1995, à 10h00 au bureau du syndic au 3420 rue Hochelaga, Montréal, Québec.

Daté à Montréal, ce 7ième jour de novembre 1995.

PIERRE LABERGE & ASSOCIÉS INC.,
Syndics de faillites
3420, rue Hochelaga, Montréal (Québec) H1W 1H3.
Téléphone: (514) 521-5188

MONTREAL • LAVAL • REPENTIGNY

SYLVAINTREMBLAY, fonctionnaire, résidant au 1302, Circle, Mascouche, Qc J7L 1H1.

AVIS est par les présentes donné que Sylvain Tremblay a fait une cession le 3 novembre 1995, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 24ième jour de novembre 1995, à 10h00 au bureau du syndic au 3420 rue Hochelaga, Montréal, Québec.

Daté à Montréal, ce 7ième jour de novembre 1995.

PIERRE LABERGE & ASSOCIÉS INC.,
Syndics de faillites
3420, rue Hochelaga, Montréal (Québec) H1W 1H3.
Téléphone: (514) 521-5188

MONTREAL • LAVAL • REPENTIGNY

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Aliénation de biens immobiliers ou autres

AVIS PUBLIC est donné que la Ville de Montréal a aliéné, au cours du mois d'octobre 1995, autrement qu'à l'enchère ou par soumissions publiques, en faveur des personnes, compagnies ou organismes ci-après mentionnés, aux prix indiqués en regard de leur nom, les biens immobiliers ou autres suivants:

- emplacement situé au sud-ouest de la rue Murray et au nord-est de l'entrée du tunnel Wellington, formé d'une partie des lots 1414, 1904 et d'une partie des lots de la Cité de Montréal (quartier Sainte-Anne), d'origine sans désignation cadastrale d'une partie de la rue de la Montagne sans désignation cadastrale et d'une partie de la rue Saint-Léon sans désignation cadastrale, avec la bâtisse dessus érigée, portant le numéro 128, rue Murray — **Les industries Connaisseur Inc. — 175 080 \$;**
- emplacement situé à l'intersection des rues Sherbrooke et Viau, formé d'une partie des lots 1-276 à -278 du cadastre du Village de Hochelaga et d'une partie du lot 5 du cadastre de la Paroisse de Longue-Pointe — **2990181 Canada Inc. - 370 290 \$;**
- terrains situés au nord-est de l'avenue Atwater, entre la rue Saint-Jacques et l'avenue Lionel-Groulx, avec les bâtisses dessus érigées portant les numéros 2550 et 2580, rue Saint-Jacques et 2555, avenue Lionel-Groulx - **Foyer hongrois - 400 000 \$;**
- emplacement situé au nord-ouest du boulevard Perras et au nord-est de la 28e Avenue, formé du lot 133-391 et d'une partie des lots 133-392 et 133-393 du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies - **Garderie Bobino Bobinette Inc. - 32 000 \$;**
- emplacement situé du côté nord-est de l'avenue André-Grasset, entre l'avenue Émile-Journault et la rue Legendre, formé d'une partie du lot 332-1144 du cadastre de la Paroisse de Sault-au-Récollet - **Immeubles de Varennes Ltée - 825 000 \$;**
- emplacement situé au sud du boulevard Gouin, entre la rue Poincaré et le chemin de fer du Canadien Pacifique, formé d'une partie du lot 289-77 du cadastre de la Paroisse de Sault-au-Récollet - **175494 Canada Inc. - 29 951,25 \$;**
- emplacement situé au sud-ouest de la 2e Avenue et au sud-ouest de la rue Deville, formé du lot 2315 et d'une partie du lot 341 du cadastre de la Paroisse de Sault-au-Récollet - **Cirque du Soleil inc. - 786 100 \$;**
- emplacement formé d'une partie du lot 597-2 du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Saint-Laurent) avec la bâtisse dessus érigée portant les numéros 53, rue de La Gauchetière Ouest et 1050, rue Clark - **monsieur Ting On Cheng - 405 555 \$;**
- emplacement ayant front sur la rue de La Gauchetière Ouest, à l'ouest de la rue Clark, formé des lots 596-1 et 595-2 du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Saint-Laurent) avec les bâtisses dessus érigées portant les numéros 69 et 73, rue de La Gauchetière Ouest - **monsieur Ting On Cheng - 655 555 \$;**
- emplacement situé au nord-ouest de la rue Carrière-Derick et au nord-est de la rue Fernand-Séguin, formé d'une partie du Bloc 5 du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Sainte-Anne) - **Bell Mobilité Cellulaire inc. -**

AGENDA CULTUREL

CINÉMA



BERRI: 1280, rue St-Denis (288-2115) — Ace Ventura 2: L'appel de la nature Tous les jours 12h45, 15h, 17h, 19h10, 21h30 — Sept Tous les jours 13h, 16h, 18h45, 21h25 — Le confessionnal Tous les jours 13h10, 14h45, 17h, 19h05, 21h15 — Cibles de choix Tous les jours 13h10, 15h15, 17h20, 19h30, 21h45 — Le secret de Bear Mountain Tous les jours 12h40, 14h45, 16h50, 19h, 21h10, jeu. 12h40, 14h45, 16h50, 19h, 21h10

CARREFOUR DU NORD: 900, bd Grignon — Le secret de Bear Mountain sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h, sem. 19h — Sept Tous les soirs 21h30 — Cibles de choix sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30, sem. 19h, 21h30 — Ace Ventura 2: L'appel de la nature sam. dim. 12h, 14h, 16h, 18h, 20h, 22h, sem. 18h, 20h, 22h — Ace Ventura 2: L'appel de la nature sam. dim. 12h, 14h, 16h, 18h, 20h, 22h, sem. 18h, 20h, 22h — Assassins Tous les soirs 21h30 — Trois souhaits sam. dim. 13h, 16h, 19h, sem. 19h — L'imitateur Tous les soirs 19h, 21h30 — Le Big Green: Une équipe sans pareille sam. dim. 13h, 15h, 17h

CARREFOUR LAVAL: 2330, Le Carrefour (688-3684) — Souvenirs d'été sam. dim. 13h45, 16h15, 21h20, dim. mar. mer. 13h45, 16h15, 19h05, 21h20, ven. lun. 19h05, jeu. 21h30 — American President représentation spéciale sam. 19h — Le confessionnal sam. dim. mar. mer. 13h05, 15h20, 18h20, 19h30, 21h30, ven. lun. jeu. 19h30, 21h30 — L'imitateur sam. dim. mar. mer. 13h05, 15h55, 19h, 21h35, ven. lun. jeu. 19h, 21h35 — Gold Diggers sam. dim. mar. mer. 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15, ven. lun. jeu. 19h15, 21h15 — Seven sam. dim. mar. mer. 13h, 15h45, 18h50, 21h25, ven. lun. jeu. 19h, 21h25 — Le hussard sur le toit sam. dim. mar. mer. 13h10, 15h50, 18h45, 21h25, ven. lun. jeu. 19h, 21h25

CENTRE EATON: 705, Ste-Catherine O. (985-5730) — Home for the Holidays 12h45, 15h, 17h15, 19h30, 21h45, sam. 24h15 — Get Shorty 12h35, 14h50, 17h05, 19h20, 21h40, sam. 24h10 — Scarlet Letter 18h40, 21h25, sam. 24h — Three Wishes 13h, 16h — Powder 13h05, 16h05, 18h45, 21h30, sam. 23h55 — Living in Oblivion 12h30, 14h40, 16h55, 19h05, 21h05, 21h10, mer. 12h30, 14h40, 16h55, 19h05, 21h05, 21h10 — Vampires à Brooklyn 13h15, 16h15, 19h, 21h15, sam. 23h30

CINÉMA ANGRIGNON: Carrefour Angrignon — Copycat 13h50, 16h25, 19h10, 21h40, lun. jeu. 19h10, 21h40 — Fair Game 13h10, 16h10, 19h10, 21h10, lun. jeu. 19h10, 21h10 — Get Shorty 13h10, 16h, 19h15, 21h35, lun. jeu. 19h15, 21h35 — Powder 13h45, 16h25, 19h05, 21h50, lun. jeu. 19h05, 21h50 — Le Big Green: Une équipe sans pareille ven. sam. dim. mar. mer. 14h15 — Home for the Holidays 16h20, 19h25, 21h40, lun. jeu. 19h25, 21h40

Les misérables 13h, 16h30, 20h15, lun. jeu. 20h15 — Ace Ventura 2: When Nature Calls 14h, 16h15, 19h, 21h15, lun. jeu. 19h, 21h15 — Vampire in Brooklyn 21h30 — Ace Ventura 2: When Nature Calls 14h, 16h15, 19h, lun. jeu. 19h — Ace Ventura 2: When Nature Calls 13h, 15h10, 17h20, 19h30, 22h, lun. jeu. 19h30, 22h — Ace Ventura 2: When Nature Calls 13h, 15h10, 17h20, 19h30, 22h, lun. jeu. 19h30, 22h

CINÉMA BOUCHERVILLE: 20, bd de Mortagne, Boucherville — Ace Ventura 2: L'appel de la nature sam. dim. mar. mer. 13h45, 15h45, 17h45, 19h45, 21h45, lun. ven. jeu. 19h45, 21h45 — Cibles de choix sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30, lun. ven. jeu. 19h30, 21h30 — L'imitateur sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h, 18h50, 21h25, lun. ven. jeu. 19h50, 21h25 — Sept sam. dim. mar. mer. 16h10, 18h45, 21h20, lun. ven. jeu. 18h45, 21h20 — Babe sam. dim. mar. mer. 13h35, 15h55, 18h55, 21h15, lun. ven. jeu. 18h55, 21h15 — Le secret de Bear Mountain sam. dim. mar. mer. 13h40, 15h40, 17h40, 19h40, lun. ven. jeu. 19h40 — Le hussard sur le toit Tous les soirs 21h35

CINÉMA DORVAL: 260, Dorval (631-8586) — Ace Ventura 2: When Nature Calls 19h15, 21h30, ven. sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h15, 21h30 — Seven 19h05, 21h45, ven. sam. dim. 13h30, 16h20, 19h05, 21h45 — To Die For 19h, 21h35, ven. sam. dim. 13h10, 15h50, 19h, 21h35 — Assassins 19h10, 21h50, ven. sam. dim. 13h15, 16h10, 19h10, 21h50

CINÉMA GREENFIELD PARK: 519, Taschereau (671-6129) — Les misérables 20h, sam. dim. 14h, 20h — Vampire à Brooklyn 21h20 — Gold Diggers: The Secret of Bear Mountain 19h15, sam. dim. 14h20, 19h15 — Seven 19h, sam. dim. 14h10, 19h — Vampire in Brooklyn 21h30

CINÉMA LAVAL: 1600, Le Corbusier (688-7776) — Get Shorty 13h30, 16h05, 19h10, 21h30, ven. sam. 23h45 — Ace Ventura 2: When Nature Calls 13h, 15h15, 17h30, 21h45 — Big Green sam. dim. 13h25 — Le sphinx 21h25, ven. sam. dim. 16h15, 19h20 — Powder 13h10, 16h, 18h40, 21h15, ven. sam. 23h40 — Ace Ventura 2: When Nature Calls 12h30, 14h45, 17h, 19h15, 21h30, ven. sam. 23h45 — Pocahontas sam. dim. 13h15, 15h10, 17h10 — Vampire à Brooklyn 19h10, 21h20 — Liste noire 19h05, 21h, sam. dim. 15h15, 17h15, 19h05, 21h, ven. sam. 23h — Le Big Green: Une équipe sans pareille sam. dim. 13h05 — Les Misérables 13h, 16h30, 20h15 — Home for the Holidays 19h, 21h30, sam. dim. 13h25, 15h50, 19h, 21h30 — Fair Game 13h50, 16h25, 19h30, 21h40, ven. sam. 23h30 — Copycat 13h20, 15h45, 18h50, 21h20, ven. sam. 23h30 — C'est le petit qu'il nous faut 13h40, 16h20, 19h15, 21h35, ven. sam. 23h35

CINÉMA STE-THÉRÈSE: 300, rue Sicard — Le secret de Bear Mountain sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30, ven. 19h, 21h30 — Cibles de choix sam. dim. 13h05, 15h05, 19h05, 21h05, ven. 19h05, 21h05, ven. sam. 23h — Ace Ventura 2: L'appel de la nature sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, sem. 19h, 21h, ven. sam. 23h — Assassins Tous les soirs 21h, ven. sam. 23h30 — Trois souhaits sam. dim. 13h, 15h15, 19h15, sem. 19h15 — L'inconnu sam. dim.

13h20, 15h25, 17h10, 19h10, 21h15, sem. 19h10, 21h15, ven. sam. 23h10 — Les misérables Tous les soirs 21h — Sept sam. dim. 13h10, 15h40, 18h45, 21h15, sem. 18h45, 21h15, ven. sam. 23h40 — La lettre écarlate sam. dim. 13h05, 15h45, 21h10, sem. 21h10 — Halloween 6 sam. dim. 13h, 17h30, 19h15, sem. 19h15 — L'imitateur sam. dim. 14h45, 17h, 19h15, 21h30, sem. 19h15, 21h30, ven. sam. 23h50

CINÉPLEX CENTRE-VILLE: 2001, rue Université (849-3456) — La cérémonie sam. dim. 13h05, 15h30, 19h10, 21h30, sem. 15h30, 19h10, 21h30 — Smoke Tous les soirs 19h — Au secours du petit panda sam. dim. 13h, 15h, 17h, sem. 15h, 17h — Le couvre-lit à l'américaine Tous les soirs 21h25 — How to Make an American Quilt sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30, sem. 15h30, 19h, 21h30 — Dos Crimes sam. dim. 13h05, 15h45, 19h, 21h30, sem. 15h45, 19h, 21h30 — Deux crimes sam. dim. 13h10, 15h50, 19h05, 21h35, sem. 15h50, 19h05, 21h35 — Unziped sam. dim. 19h30, 21h30, sem. 19h30, 21h30 — Trois souhaits sam. dim. 13h, 15h30, sem. 15h30 — Le facteur sam. dim. 13h15, 15h45, 19h, 21h30, sem. 15h45, 19h, 21h30 — Ace Ventura 2: L'appel de la nature sam. dim. 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15, ven. sam. 15h15, 17h15, 19h15, 21h15 — Le confessionnal sam. dim. 13h, 15h15, 19h15, 21h35, sem. 15h15, 19h15, 21h35

COMPLEXE DES JARDINS: (288-3141) — La promesse Tous les jours 13h30, 16h15, 19h, 21h25 — Le hussard sur le toit Tous les jours 13h, 15h50, 18h45, 21h30 — Carrington Tous les jours 13h45, 16h20, 19h, 21h35 — L'imitateur Tous les jours 13h15, 15h55, 19h05, 21h35

CRÉMAZIE: 8610, St-Denis (388-4210) — Ace Ventura 2: L'appel de la nature sam. dim. 13h30, 15h25, 17h20, 19h15, 21h30, sem. 19h15, 21h30

DAUPHIN: 2396, Beaubien — Les misérables sam. dim. 13h45, 17h05, 20h25, sem. 20h25 — Sept sam. dim. 14h, 16h25, 19h, 21h25, sem. 19h, 21h25

DÉCARIE: 6900, bd Décarie (849-3456) — Dangerous Mind dim. 14h10, 16h10, 19h10, 21h10, sam. sem. 19h10, 21h10 — How to Make an American Quilt dim. 13h30, 19h, sam. sem. 19h — Vampire in Brooklyn dim. 16h, 21h15, sam. sem. 21h15

ÉGYPTIEN: 1455, Peel (843-3112) — Mighty Aphrodite Tous les jours 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30 — Total Eclipse Tous les jours 14h, 16h30, 19h, 21h15 — The Promise Tous les jours 14h, 16h30, 19h, 21h20, mer. 14h, 16h30, 21h30

FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE: 185, Hymus (697-8095) — Copycat 13h30, 16h15, 19h15, 21h30, lun. mer. jeu. 19h15, 21h50, ven. sam. 24h15 — Fair Game 14h10, 16h30, 19h05, 21h20, lun. mer. jeu. 19h05, 21h20, ven. sam. 23h30 — Three Wishes 14h, 22h, lun. mer. jeu. 22h — Vampire in Brooklyn 16h40, 19h25, lun. mer. jeu. 19h25, ven. sam. 24h10 — Ace Ventura 2: When Nature Calls 12h30, 14h45, 17h, 19h15, 21h30, lun. mer. jeu. 19h15, 21h30, ven. sam. 23h45 — Big Green ven. sam. dim. mar. 14h05 — Home for the Holidays 16h25, 19h20, 21h45, lun. mer. jeu. 19h20, 21h45, ven. sam. 23h45 — Get Shorty 13h55, 16h35, 19h10, 21h30, lun. mer. jeu. 19h10, 21h30, ven. sam. 23h40 — Powder

13h15, 16h10, 18h55, 21h35, lun. mer. jeu. 18h55, 21h35, ven. sam. 24h

FAUBOURG STE-CATHERINE: 1616, Ste-Catherine Ouest — Seven Tous les jours 13h30, 16h05, 18h45, 21h20 — Carrington Tous les jours 13h40, 16h15, 19h, 21h30 — To Die For Tous les jours 13h45, 16h, 19h, 21h15, sam. 13h45, 16h, 21h15, lun. jeu. 13h45, 16h, 21h30 — American President représentation spéciale sam. 19h — Never Talk to Strangers Tous les jours 13h30, 15h25, 17h20, 19h15, 21h10

GALERIES LAVAL: 1545, Le Corbusier (849-3456) — Now and Then sam. dim. mar. mer. 12h55, 15h, 17h05, 19h10, 21h20, ven. lun. jeu. 19h10, 21h20 — Never Talk to Strangers sam. dim. mar. mer. 13h05, 15h05, 17h10, 19h15, 21h20, ven. lun. jeu. 19h15, 21h20 — Le secret de Bear Mountain sam. dim. mar. mer. 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h15, ven. lun. jeu. 19h15, 21h15 — Ace Ventura 2: L'appel de la nature sam. dim. mar. mer. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, ven. lun. jeu. 19h, 21h — Sept sam. dim. mar. mer. 13h35, 16h15, 19h, 21h35, ven. lun. jeu. 19h, 21h35 — Trois souhaits sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h15, 19h, 21h25, ven. lun. jeu. 19h, 21h25 — Babe sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h15, 19h, 21h25, ven. lun. jeu. 19h, 21h25 — Ace Ventura 2: L'appel de la nature sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h15, 19h, 21h25, ven. lun. jeu. 19h, 21h25 — Assassins Tous les soirs 18h50, 21h30 — Ace Ventura 2: L'appel de la nature sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30, ven. lun. jeu. 19h30, 21h30

LANGELIER: 7305, Langelier (255-5482) — Trois souhaits sam. dim. 13h, 15h15, 19h15, sem. 19h15 — L'inconnu sam. dim. 13h, 17h30, 21h30, sem. 21h30, ven. sam. 23h20 — Le secret de Bear Mountain sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h, sem. 19h — Halloween 6 Tous les soirs 21h, ven. sam. 23h — Sept sam. dim. 13h10, 15h40, 18h45, 21h15, sem. 18h45, 21h15, ven. sam. 23h40 — Cibles de choix sam. dim. 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, sem. 19h05, 21h05, ven. sam. 23h — L'imitateur sam. dim. 14h45, 17h, 19h15, 21h30, sem. 19h15, 21h30, ven. sam. 23h50 — Ace Ventura 2: L'appel de la nature sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, sem. 19h, 21h, ven. sam. 23h

LAVAL 2000: 3195, St-Martin O. (687-5207) — Ace Ventura 2: L'appel de la nature sam. dim. 13h40, 15h30, 17h20, 19h20, 21h20, sem. 19h20, 21h20 — Cibles de choix sam. dim. 13h30, 15h25, 17h15, 19h10, 21h10, sem. 19h10, 21h10

LOEWS: 954, Ste-Catherine O. (861-7437) — Ace Ventura 2: When Nature Calls 12h15, 14h30, 16h45, 19h, 21h15, ven. sam. 23h30 — Fair Game 12h30, 14h55, 17h05, 19h10, 21h20, lun. 12h30, 14h55, 17h05, 19h20, ven. sam. 23h45 — Ace Ventura 2: When Nature Calls 13h15, 15h30, 17h45, 20h, 22h10 — Copycat 12h20, 14h40, 17h, 19h20, 21h35, sam. 14h40, 17h, 19h20, 21h35, mer. 12h20, 14h40, 17h, 21h35, ven. sam. 24h — Les misérables 13h, 16h30, 20h15

PALACE: 698, Ste-Catherine O. (866-6991) — Showgirls 14h, 16h35, 19h15, 21h45 — Desperado 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h35 — Clockers 13h35, 16h20, 19h05, 21h40, mer. 13h35, 16h20, 21h40 — Hackers 13h45, 15h45, 17h45, 19h45, 21h55 — Water World 13h50, 16h25, 19h, 21h30 — To Wong Foo, Thank You 13h40, 15h40, 17h40, 19h40, 21h50

PARISIAN: 480 Ste-Catherine O. (866-3856) — Rendez-vous de Paris 12h15, 14h35, 16h50, 19h10, 21h30 — Le périju Jean 13h45, 16h15, 19h15, 21h25 — La haine 12h20, 14h30, 16h45, 19h15, 21h15 — C'est le petit qu'il nous

faut 12h25, 14h45, 17h, 19h20, 21h40 — Le sphinx 21h30 — Ça tourne à Manhattan 12h45, 14h50, 17h05, 19h30, jeu. 12h30, 14h30, 16h30 — Les misérables 13h, 16h30, 20h15 — Liste noire 12h50, 14h55, 17h10, 19h05, 21h

PLACE ALEXIS NIHO: (935-4246) — Rude Tous les jours 13h20, 15h15, 17h10, 19h15, 21h20 — Blood and Donuts Tous les jours 13h30, 15h30, 17h25, 19h30, 21h30 — Gold Diggers Tous les jours 13h05, 15h05, 17h10, 19h15, jeu. 13h05, 15h05, 17h10 — Usual Suspects Tous les jours 21h15

PLACE LONGUEUIL: 825, St-Laurent O. (679-7451) — Ace Ventura 2: L'appel de la nature sam. dim. 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30, sem. 19h30, 21h30 — L'inconnu sam. dim. 13h30, 19h, sem. 19h — Sept sam. dim. 15h45, 19h, sem. 21h

PLAZA CÔTE DES NEIGES: 6700, Côte-des-Neiges — To Die For Tous les soirs 19h05, 21h20 — Babe sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h20, 17h10, ven. lun. jeu. aucune représentation — Mighty Aphrodite sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h30, 17h25, 19h25, 21h30, ven. lun. jeu. 19h25, 21h30, 21h30 — Copycat sam. dim. mar. mer. 13h35, 16h15, 19h, 21h35, ven. lun. jeu. 19h, 21h35 — Seven sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h20, 19h, 21h30, ven. lun. jeu. 19h, 21h30 — Fair Game sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h25, 17h20, 19h20, 21h25, ven. lun. jeu. 19h20, 21h25 — Ace Ventura 2: When Nature Calls sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30, ven. lun. jeu. 19h20, 21h25, 21h35, ven. lun. jeu. 19h25, 21h35 — Gold Diggers sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h25, 17h20, 19h20, 21h20, ven. lun. jeu. 19h20, 21h20

POINTE-CLAIRE: 6341, Transcanadienne (630-7286) — Now and Then sam. dim. mar. mer. 13h50, 16h10, 19h15, 21h20, ven. lun. jeu. 19h15, 21h20 — Gold Diggers sam. dim. mar. mer. 13h40, 15h35, 17h30, 19h20, 21h15, ven. lun. jeu. 19h20, 21h15 — How to Make an American Quilt sam. dim. mar. mer. 14h, 16h, 19h, 21h30, ven. lun. jeu. 19h, 21h30 — Mighty Aphrodite sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h20, 17h10, 21h10, dim. mar. mer. 13h30, 15h20, 17h10, 19h, 21h10, ven. lun. jeu. 19h, 21h — American President représentation spéciale sam. 19h — Seven Tous les soirs 19h, 21h30 — Babe sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h20, 17h10, ven. lun. jeu. aucune représentation — To Die For sam. dim. mar. mer. 16h15, 19h, ven. lun. jeu. 19h — Never Talk to Strangers sam. dim. mar. mer. 14h15, 21h20, ven. lun. jeu. 21h20

TERREBONNE: (849-3456) — Le secret de Bear Mountain sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h30, sem. 19h, 21h30 — Sept sam. dim. 13h10, 15h40, 18h45, 21h15, ven. sam. 23h40 — Cibles de choix sam. dim. 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h05, sem. 19h05, 21h05, ven. sam. 23h — Vampire à Brooklyn sam. dim. 13h10, 15h10, 17h10, 19h10, ven. sam. 19h10, ven. sam. 23h40 — Assassins Tous les soirs 21h10 — Trois souhaits sam. dim. 13h, 15h15, 19h15, sem. 19h15 — Halloween 6 sam. dim. 13h, 17h30, 21h30, ven. sam. 23h20 — Ace Ventura 2: L'appel de la nature sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, sem. 19h, 21h, ven. sam. 23h — L'imitateur sam. dim. 14h45, 17h, 19h15, 21h30, sem. 19h15, 21h15, ven. sam. 23h50 — L'inconnu sam. dim. 13h20, 15h25, 17h10, 19h10, 21h15, ven. sam. 19h10, 21h15, ven. sam. 23h10 — Les misérables Tous les soirs 21h

VERSAILLES: 7275, Sherbrooke E. (353-7880) — Ace Ventura 2: When Nature Calls 13h05, 15h10, 17h15, 19h20, 21h35, lun. jeu. 19h20,

21h35, ven. sam. 23h40 — Fair Game 14h15, 16h45, 19h15, 21h30, lun. jeu. 19h15, 21h30, ven. sam. 23h30 — Ace Ventura 2: When Nature Calls 13h05, 15h10, 17h15, 19h20, 21h35, lun. jeu. 19h20, 21h35, ven. sam. 23h40 — C'est le petit qu'il nous faut 14h10, 16h25, 19h, 21h40, lun. jeu. 19h, 21h40, ven. sam. 23h50 — Les misérables 13h, 16h30, 20h15, lun. jeu. 20h15 — Liste noire 14h30, 16h50, 19h25, lun. jeu. 19h25 — Vampire à Brooklyn 21h20, ven. sam. 23h45

PLACE ALEXIS NIHO: (935-4246) — Rude Tous les jours 13h20, 15h15, 17h10, 19h15, 21h20 — Blood and Donuts Tous les jours 13h30, 15h30, 17h25, 19h30, 21h30 — Gold Diggers Tous les jours 13h05, 15h05, 17h10, 19h15, jeu. 13h05, 15h05, 17h10 — Usual Suspects Tous les jours 21h15

PLACE LONGUEUIL: 825, St-Laurent O. (679-7451) — Ace Ventura 2: L'appel de la nature sam. dim. 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30, sem. 19h30, 21h30 — L'inconnu sam. dim. 13h30, 19h, sem. 19h — Sept sam. dim. 15h45, 19h, sem. 21h

PLAZA CÔTE DES NEIGES: 6700, Côte-des-Neiges — To Die For Tous les soirs 19h05, 21h20 — Babe sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h20, 17h10, ven. lun. jeu. aucune représentation — Mighty Aphrodite sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h30, 17h25, 19h25, 21h30, ven. lun. jeu. 19h25, 21h30, 21h30 — Copycat sam. dim. mar. mer. 13h35, 16h15, 19h, 21h35, ven. lun. jeu. 19h, 21h35 — Seven sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h20, 19h, 21h30, ven. lun. jeu. 19h, 21h30 — Fair Game sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h25, 17h20, 19h20, 21h25, ven. lun. jeu. 19h20, 21h25 — Ace Ventura 2: When Nature Calls sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30, ven. lun. jeu. 19h20, 21h25, 21h35, ven. lun. jeu. 19h25, 21h35 — Gold Diggers sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h25, 17h20, 19h20, 21h20, ven. lun. jeu. 19h20, 21h20

POINTE-CLAIRE: 6341, Transcanadienne (630-7286) — Now and Then sam. dim. mar. mer. 13h50, 16h10, 19h15, 21h20, ven. lun. jeu. 19h15, 21h20 — Gold Diggers sam. dim. mar. mer. 13h40, 15h35, 17h30, 19h20, 21h15, ven. lun. jeu. 19h20, 21h15 — How to Make an American Quilt sam. dim. mar. mer. 14h, 16h, 19h, 21h30, ven. lun. jeu. 19h, 21h30 — Mighty Aphrodite sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h20, 17h10, 21h10, dim. mar. mer. 13h30, 15h20, 17h10, 19h, 21h10, ven. lun. jeu. 19h, 21h — American President représentation spéciale sam. 19h — Seven Tous les soirs 19h, 21h30 — Babe sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h20, 1

CULTURE

MUSIQUES DU MONDE

Place à la chanson message

Omar Pène et son groupe au Balattou

MARIO CLOUTIER
LE DEVOIR

Le Sénégal nous a donné Yousou N'Dour, puis Ismaël Lô. Il nous cachait plus ou moins Omar Pène et son groupe Super Diamono (super temps présent en wolof) qui chantent aussi depuis une vingtaine d'années. L'engouement pour cette formation dans son pays d'origine, fan club de 21 000 membres, touche pourtant au phénomène social.

«Notre évolution comme groupe a été différente, explique Omar Pène depuis New York où il jouait dimanche soir avant de s'amer au Club Balattou ce soir et demain. Yousou, Ismaël et moi sommes de bons copains. On se parle souvent.

«Mais dans le cas du Super Diamono, c'était un groupe qui appartenait à tout le monde et à personne finalement. Depuis que j'ai décidé d'en assumer le leadership, les choses ont beaucoup changé.»



Au Sénégal, Omar Pène et son groupe représentent l'espoir de toute une génération. Fait intéressant, la musique sénégalaise reste d'ailleurs plus populaire auprès du public que celle des Occidentaux.

«Il y a 20 ans, être musicien signifiait être un voyou, mais maintenant, nous sommes plus populaires que Michael Jackson chez nous, assure Omar Pène. Pour cette raison, nous avons une responsabilité.»

Omar Pène nous arrive avec sept autres musiciens au terme d'une tournée qui a commencé il y a trois mois en Europe.

Ils joueront la plupart des chansons qui se retrouveront sur leur prochain album enregistré récemment à Paris. En France, mais toujours en wolof. Omar Pène affirme qu'il ne chantera jamais dans une

autre langue.

Super Diamono en sera à sa deuxième prestation à Montréal. Le groupe avait effectué une première tournée nord-américaine il y a huit ans, mais le chanteur qu'était Pène ne se sentait pas d'attaquer à l'époque.

«On a travaillé longtemps pour refaire notre son et notre image. Mon expérience alliée à la jeunesse de nouveaux musiciens ont amélioré les choses. Je me sens prêt maintenant.»

Il faut dire que l'engouement pour la musique au Sénégal est telle qu'un groupe comme le Diamono pourrait y passer toute sa vie sans en souffrir.

«Mais jouer ailleurs est important aussi, intervient Omar Pène. Il faut le faire en restant soi-même. Avec ma culture et mon esprit d'ouverture, sans y perdre mon âme.»

Depuis toujours, les chansons de Pène sont porteuses d'un message social. La musique compose avec des cuivres bien astiqués, une section rythmique omniprésente, un chant parfois mélancolique, mais toujours engagé. Il y a de quoi au Sénégal.

«Dans une société comme la nôtre, c'est important parce qu'il y a plus de pauvres que de riches. Les jeunes attendent de nous un message. Je ne veux pas les décevoir. Ce qui se passe entre le groupe et les fans, c'est extraordinaire.»

«D'ailleurs, poursuit-il, c'est une des raisons pour lesquelles je suis devenu chanteur, rappelle le leader du Super Diamono, pour parler des problèmes qui touchent les jeunes: le Sida, l'emploi, l'éducation, la polygamie...»

«La musique peut changer beaucoup de choses. Au Sénégal, les musiciens sont plus écoutés que les politiciens.»

EN BREF

PIAF EN URUGUAY

(AFP) — Une équipe entièrement uruguayenne d'environ cent producteurs, acteurs et techniciens tourne présentement un téléfilm sur la vie de la chanteuse Edith Piaf. L'actrice choisie pour personnifier le «moineau de Paris» est la chanteuse Laura Canora qui avait été une admiratrice de cette petite Française dont le public uruguayen se rue sur le disque laser (deuxième au palmarès) reproduisant la trame sonore d'une pièce qui vient de connaître un grand succès sur la légende qu'est devenue Edith Piaf.

Omar Varela et Cacho Bagnasco dirigent le tournage et laissent entendre qu'il ne s'agit pas d'une biographie au sens strict mais plutôt d'un «hommage» à l'une des plus grandes chanteuses du monde, à «l'ambassadrice de la culture française». On prévoit que le montage sera effectué à temps pour sa diffusion sur les petits écrans uruguayens à la mi-décembre.

Les activités entourant le centenaire du cinéma ne sont pas terminées. L'Association québécoise des études cinématographiques présente son quinzième colloque international, *Le cinéma cent ans après*, jusqu'à vendredi à la Maison de la culture Côte-des-Neiges. Parmi les conférenciers invités, on retrouve cette année les Roger Odin, Janet Staiger et Dudley Andrew. L'allocution d'ouverture sera prononcée ce soir par Jean-Pierre Jeancolas de l'université de Paris III et s'intitule: *De l'histoire du cinéma comme un moment de l'histoire culturelle.*

DEUX PRIX POUR L'ESPACE GO

L'affiche d'inauguration du nouvel Espace Go s'est méritée à New York un certificat de distinction de la part du jury de *Creativity 95*, un événement d'importance internationale dans le monde du design graphique. Les Architectes Blouin Faucher Aubertin Brodeur Gauthier ont aussi mérité le prix d'excellence de l'Ordre des architectes du Québec dans la catégorie «architecture institutionnelle» pour le projet Espace Go.

SOUTIEN AUX ARTS À LAVAL

La soirée de remise de bourses de la Fondation de soutien aux arts de Laval aura lieu vendredi à 19h30 à la Maison des arts de Laval. La Fondation, dont l'objectif est d'encourager les jeunes talents lavallois, innove en présentant un contenu important de prestations dans toutes les disciplines, tant en arts visuels qu'en arts de la scène. Le public est invité à y assister. Renseignements: 662-4440

«MAUDITE» BONNE CAUSE!

Le dernier concert de la «Maudite tournée» de Robert Charlebois, dimanche le 26 novembre prochain au Spectrum, s'inscrira dans le cadre d'une soirée-bénéfice. Cet événement est initié par le Fonds pour le développement de l'Institut Allan Memorial, l'aile réservée aux soins psychiatriques de l'hôpital Royal Victoria, qui mène actuellement sa campagne de financement. Le programme comprend une réception, un dîner gastronomique et le concert. Les billets au coût de 125 \$ sont disponibles en communiquant avec le 288-8290.

CENT ANS DE CINÉMA

La 17^e édition de Cégeps en spectacle prendra son envol avec les finales locales qui rejoindront cette année 3000 cégepiens du 29 novembre au 29 février prochain. Pendant ces trois mois, cet important concours de la relève québécoise permettra aux étudiants de cégep de faire valoir leurs talents en musique, chanson, danse et théâtre. La finale nationale regroupera les dix finalistes des compétitions locales et aura lieu en avril prochain dans la région de Montréal. Les gagnants auront droit à des bourses totalisant 5000 \$ et des stages de perfectionnement en France.

CÉGEPS EN SPECTACLE

Jusqu'à dimanche, le public est invité à assister gratuitement aux audi-

CONCOURS OSM

Jusqu'à dimanche, le public est invité à assister gratuitement aux audi-

LE DEVOIR
RESPONSABLE DE
L'INFORMATION CULTURELLE

LE DEVOIR est à la recherche d'un(e) directeur(trice) adjoint(e) de l'information, responsable de l'information culturelle.

Sous l'autorité du directeur de l'information, cette personne aura pour fonctions de planifier et d'orienter le contenu des pages culturelles, de coordonner et de superviser le travail des journalistes et collaborateurs placés sous son autorité et, enfin, de superviser le travail de pupitre. Outre les pages culturelles quotidiennes, cette personne est responsable des cahiers Les Arts et Livres publiés le samedi.

Exigences :

- expérience variée à titre de journaliste;
- connaissance des milieux culturels québécois;
- capacité de diriger une équipe de journalistes et d'assurer un leadership;
- excellente connaissance de la langue française; et
- solide culture générale.

Traitement: à discuter

Les dossiers de candidature seront adressés avant le 30 novembre 1995 à l'attention de:

Bernard Descôteaux
Rédacteur en chef
LE DEVOIR
2050, rue de Bleury, 9^e étage
Montréal (Québec)
H3A 3M9

A LA UNE du DEVOIR,
UNE SOCIÉTÉ en evolution

SALON DU LIVRE de Montréal
À visiter:
l'exposition 85e Anniversaire du journal Le Devoir
Du 14 au 21 novembre 1995
10h à 22h (sauf jeudi 17h à 22h et mardi 10h à 18h)

Partenaires: Université du Québec à Montréal, DEVOIR, Fédération canadienne, Bibliothèque de la Ville de Montréal, etc.

À LA TÉLÉ
CE SOIR
NE MANQUEZ PAS

PAULE DES RIVIÈRES

L'ENFER C'EST NOUS AUTRES

Julie Snyder offre une entrevue avec une des reines du suspense, Mary Higgins Clark. Jean-Claude Germain parle du Salon du livre.

Radio-Canada, 19h

24/24

Un reportage sur les jeunes toxicomanes qui dévalisent de petits commerces du centre-ville. Probablement appuyé par une caméra cachée.

TQS, 19h

LA TERRE DES AUTRES

Documentaire de Bernard Émond sur les relations entre les Juifs et les Palestiniens, entre les Inuits et les Blancs. Plaidoyer en faveur de la tolérance.

Radio-Québec, 20h

LES GRANDS PROCÈS: L'AFFAIRE COFFIN

Reconstitution d'une affaire qui, en 1954, souleva une vive controverse et contribua à l'abolition de la peine de mort. Coffin était accusé du meurtre de trois chasseurs américains.

TVA, 21h

LE POINT

Un reportage sur Wal-Mart, la quatrième entreprise en importance aux États-Unis.

Radio-Canada, 22h25

CINÉMA
AU PETIT ÉCRAN

CANAUX	16:30	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	20:30	21:00	21:30	22:00	22:30	23:00	23:30
RC	2, 3, 4	L'Internationale Machine du Dr V	Watatatow	Que le meilleur gagne	Ce soir	L'enfer c'est nous autres / Mary Higgins Clark (18:59)	Moi et l'autre... (19:29)	Sous un ciel variable	Jalna	Le Téléjournal	Le Point (22:25)	Nouvelles du sport / Météo (23:25)	Cinéma / LE SECRET DE LA CHAMBRE CLAIRE (4) avec Kate Nelligan		
TVA	4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13	Claire Lamarche / Depuis que j'ai été agressée... (16:00)	Mongrain	Le TVA	Piment fort / Richard Z. Sirois, Bruno Landry, Yves Pelletier	La Poule aux oeufs d'or	Ent' Cadieux	Les Ailes de la mode / Fabienne Larouche	Les Grands Procès / L'Affaire Coffin (19:54)	Le TVA, édition réseau	chaBada / Jean-Pierre Ferland, Fabienne Larouche, Michel Greg	Le TVA sports / Loteries (23:56)			
RQ	15, 17, 24	Boumbo	As-tu vu ça?	Mais où se cache Carmen Sandiego?	Passe-Partout	La Maison de Ouimzie	Le Québec aujourd'hui	Nations / Serge Bouchard	Lumière sur le monde	Visa santé / Assurance-médicaments universelle...	Omni Science	Les Pays du Québec	Cinéma / IL DANSE AVEC LES LOUPS (3) avec Kevin Costner, Graham Greene		
TQS	2, 4, 16	Écoute-moi (16:00)	Le Grand Journal	Guerre des clans	Flash	24 / 24	En route avec Josée	Besoin d'amour	Le Grand Journal	Hockey / Canadiens - Oilers					
CBC	5, 6	Family Matters	The Simpsons	Fresh Prince of Bel-Air	Newsday	Adrienne Clarkson Presents	Aladdin on Ice	Central Park West	CBC News	News	Vacant Lot				
CTV	8, 13	Oprah (16:00)	Home Videos	Home Improv.	Newsline	Wheel of... Jeopardy!	Home Improv.	Drew Carey	Ellen	Naked Truth	Law & Order	CTV News	Nightline		
ABC	12	Roseanne	Seinfeld	Pulse	E.T.	Bless this... Jeopardy!	Ellen	Grace Under Fire		Primitime Live	News	Nightline (23:35)			
CBS	22	Mutant League	Baywatch	News	ABC News	E.T.	Roseanne	Home Videos							
NBC	3	Fresh Prince	The Simpsons	Seinfeld	News	CBS News	E.T.	Dave's World	Bless this House	Central Park West	Courthouse	The Late Show (23:35)			
PBS	8	Oprah (16:00)	News	Coach	News	CBS News	Wheel of... Jeopardy!	seaQuest 2032	Dateline NBC	Law & Order		The Tonight Show (23:35)			
ONT	10	Gargoyles	Jeopardy!	Inside Edition	NBC News	Home Improv.	Wheel of... Extra								
PBS	33	Wishbone	C. Sandiego	Bill Nye	Newshour	Nightly Bus.	ABCs...	Cinéma / HOOP DREAMS (3) Documentaire				Hoop Dreams	R.F. Kennedy		
57	C. Sandiego	Bill Nye	Wishbone	ITN News	Nightly Bus.	Newshour	Nature / Cheetahs	Nova / Serial Arsonist	In Search of the Dead	Rising Damp	Capital City				
6	The Young and the Restless	Global News	Global News	Current Affair	E.T.	Beverly Hills, 90210	Party of Five	Courthouse	Global News	Sports					
24	Magic School	Polka Dot	Pyjamas/Tots	...Twist	Bill Nye	The Harp Seal	Natural...	Studio 2	The Glass Virgin (1/3)	Human Edge	Waiting...				
TSN	Motoring '96	Sportfishing	Outdoorsman	Trailside	TSN Sports.	Inside Sports	Old Pins Bowling Game	Cadillac Show Jumping at the Royal	Yachting	Inside Sports	Sportsdesk				
RDS	Golf (16:00)	Ouch!!!	Vacances...	Hydroplanes	Sports 30 Mag	Triathlon	Patinage de vitesse / Défi Desjardins	Série Esso Protec	Sports 30 Mag						
TV5	Pyramide	Journal suisse	Visions/Gour.	Chiffres	Studio (18:25)	Journal FR2	Envoyé spécial	Jours de guerre	Paris/Météo	Journal belge	Studio Gabriel	Visions (23:35)			
CF	Spirou	Schtroumpfs	Télé-pirate	Méga. / Studio	Animalement vôtre	Studio (19:56)									
MP	Musique vidéo (16:00)	La Courbe	Planète Rock	Les Bombes	1 x 5	VJ invité: Pierre Légaré	Les Aventures du Grand Talbot	Musique vidéo							
MM	RapCity	The Wedge	Power 30	Daily R.S.V.P.	SuperHitVideo	Fax	Spotlight	The Partridge	DaMix		Fax	Spotlight			
SE	Forrest Gump (15:55)			Baraka (18:20)				Les Co-locataires			Le Meurtre dans le sang (21:40)		...anges (23:40)		
YTV	Rugrats	Flintstones	Family Ties	Dave Osborne	Garfield and...	Santo Bugito	Are You Afraid	Madison	Tarzan	Dave Osborne	Whose Line... Neon Rider	Catwalk			
TVI		As-tu vu ça?	Meilleur gagne	Le TVA	Piment fort	Watatatow	Ent' Cadieux	Les Grands Procès	Horaire de TVI	chaBada					
TALC	Major Payne (17:00) (19:00)			No Contest (18:00) (20:00) (22:00)		Law of the Jungle (19:30) (21:30)									
RDI	Jrnl FR2 (16:00)	Aujourd'hui		Euronews	Au travail!	Monde ce soir	Capital actions	Grands Reportages / Algérie 2	Le Téléjournal	Maison neuve à l'écoute	Le Canada aujourd'hui	Sport			
D	Mission (16:00)	Destination danger		Animalier: chasseurs de plaine		Objectif aventure		Force brute	Têtes d'affiche: Richard Burton	Hollywood		Cinéma / KAMOURASKA (3)			

HOOP DREAMS

(3) É.-U. 1994. Documentaire de S. James. Deux jeunes Afro-Américains, amateurs de basket-ball, témoignent de leurs désirs et de la dure réalité de leur existence.

PBS 20h

KAMOURASKA

(3) Can. 1973. Drame sentimental de C. Jutra avec Geneviève Bujold, Richard Jordan et Philippe Léotard. Rendue malheureuse par son mari, le seigneur de Kamouraska, une jeune femme pousse un médecin américain à le tuer.

Canal D 23h

IL DANSE AVEC LES LOUPS*

(3) Dances With Wolves É.-U. 1990. Western réalisé et interprété par Kevin Costner avec Graham Greene et Mary McDonnell. En 1863, un soldat s'installe en solitaire dans un territoire Sioux et se lie progressivement d'amitié avec les Amérindiens.

RQ 23h

LE SECRET DE LA CHAMBRE CLAIRE

(4) (White Room) Can. 1990. Drame psychologique de P. Rozema avec Kate Nelligan, Maurice Godin et Sheila McCarthy. Dans l'espoir de percer le secret d'une femme solitaire et mystérieuse, un jeune homme se fait engager par elle comme jardinier.

SRC 23h30

(1) Chef-d'œuvre (2) Excellent (3) Très bon (4) Bon (5) Passable (6) Médiocre (7) Minable.

LE DEVOIR

CULTURE

CINÉMA

La saga de Téléfilm

Revenons à l'histoire de Téléfilm, sur le sort duquel *Le Devoir* la semaine dernière lançait un signal d'alarme. Le journal faisait état des derniers scénarios envisagés par le Comité des sages mandaté par le ministère du Patrimoine pour revoir la mission des grandes institutions culturelles fédérales. La manchette, appuyée sur des sources informelles, déclarait Téléfilm menacé d'amputation ou de mort au profit de la SRC et de l'ONF. Ces révélations (et les protestations médiatiques ayant suivi) ont fait du bruit, au point, semble-t-il, d'avoir ébranlé l'édifice et remis en cause les scénarios envisagés. Pierre Juneau, à la tête du Comité, a eu beau taxer certaines de ces hypothèses de farfelues, le directeur de Téléfilm a affirmé qu'elles avaient toutes été envisagées; si bien que le public est resté dans le flou, cherchant à démêler le vrai du faux dans cette affaire (c'était vrai).

Bien des gens du milieu ont alors réagi en criant que le démantèlement de Téléfilm relevait du scénario impossible — mais ne déclarait-on pas impossible l'an dernier la fermeture des hôpitaux? Il est en fait difficile d'évaluer le rôle que jouent les institutions d'État après que le couperet des compressions leur sera passé sur le corps. Le Comité des sages n'a pas à revoir les vocations de Téléfilm, de la SRC et de l'ONF dans la pure perspective du bien commun mais dans le but d'économiser des sommes énormes, de l'ordre de 400 millions. Comment, à cette enseigne, imaginer que les trois institutions sortent intactes de l'exercice?

Quoi qu'il en soit, les derniers bruits veulent que les recommandations des sages bifurquent quelque peu pour essayer de grappiller des millions ici et là. Plutôt que de transférer par exemple 50 % de la moitié du fonds télé de Téléfilm à la SRC, ce fonds continuerait selon un scénario aujourd'hui envisagé à se voir géré par Téléfilm tout en étant réservé à Radio-Canada (une proportion qui friserait les 40 % auparavant). Mais cette mesure ne permettrait de récupérer que sept millions environ.

Autre voie étudiée: imposer une taxe aux câblodistributeurs et aux satellites; argent destiné à être injecté dans Radio-Canada. En ce qui a trait à la câblodistribution, cette mesure permettrait la récupération d'une quarantaine de millions.

Evidemment, ces scénarios ne permettraient pas de sauver des sommes assez fortes pour les besoins exprimés. On peut présumer que les sages recommanderont quand même de couper dans l'os de Téléfilm ou de l'ONF pour compenser le manque à gagner de Radio-Canada.

A suivre.

Du nouveau à La Boîte Noire
C'était fête à la Boîte Noire hier soir. En effet, la célèbre et excellente maison de vidéocassettes lançait la cinquième édition de son *Réper-*



ODILE TREMBLAY

toire annuel. 10 000 titres de location, 4000 de vente, 1200 filmographies d'acteurs et de réalisateurs recensés. Dans ce nouveau répertoire, le personnel de la maison a réservé cinq colonnes de suggestions pour dépanner une soirée vidéo: duo d'amoureux ou rencontre à plusieurs. A consulter aussi dans ses pages, un inventaire selon les genres: *road movie*, films noirs, expressionnisme, néoréalisme ou Nouvelle Vague.

La Boîte Noire lançait par la même occasion *Yes Sir! Madame...* de Robert Morin, une vidéo primée un peu partout (couronnée ce mois-ci du grand prix de la ville de Genève à La Semaine internationale de vidéo). Morin y suit le parcours chaotique de Earl Tremblay, mi-anglo, mi-franco, tiraillé entre ses origines. L'écriture hachurée, en œil de mouche, tournée sur plusieurs années en a fait la vidéo la plus remarquable (et la meilleure du cru).

Parlant de Boîte Noire, le seul club vidéo à posséder une imposante sélection de cinéma d'auteur vous propose pour Noël une vingtaine de coffrets cadeaux. On retrouve par exemple le coffret Tennessee Williams avec *Cat on the Hat*, *A Streetcar Named Desire*, *The Glass Menagerie*. Ou celui des pays de l'Est: *Le Chêne*, *Urga*, *Le Temps des gitans*.

Sous le chapeau de coffret Romance se retrouvent bizarrement *La Leçon de piano*, *Like Water for Chocolate*, *L'Œuvre de la papaye verte*. Romance? Le terme n'est peut-être pas judicieux, mais le choix de films se révèle du moins de premier ordre.

Nouveau Ciné-Club

On l'a coiffé du titre (mérité) de «meilleur film du cinéma québécois». *Mon oncle Antoine* de Claude Jutra, fenêtre sur un village québécois des années 40, est livré à travers le regard d'un petit garçon qui deviendra homme en posant un jugement sur la faiblesse et le mensonge des adultes qui l'entourent. Le Jutra de 1971 y a atteint des sommets de sensibilité, de pudeur sur le thème classique du bascul initial d'un enfant dans la conscience d'un homme.

Voici l'occasion de revoir ce classique sur grand écran; il ouvrira dimanche prochain le nouveau Ciné-club du Théâtre National. Le théâtre centenaire, rénové il y a deux ans, renoue avec ses racines au septième art. Dimanche à 19h30, au 1220 Sainte-Catherine Est, son Ciné-Club vous invite dans le magasin général de *Mon oncle Antoine*.

THÉÂTRE

Masques potentiels

LE DEVOIR

La Société Radio-Canada présente-ira, le dimanche 26 novembre, le deuxième gala québécois du théâtre. Quelque 21 trophées «les masques» seront remis aux artisans du théâtre au cours d'une cérémonie animée, cette année encore, par Benoit Brière et Martin Drainville.

Un nouveau prix sera décerné pour encourager la «révélation de l'année». Les finalistes sont Les Enfants de Bacchus et le Théâtre de l'Opéra, Le groupement forestier du théâtre et Sortie de Secours.

Les noms des artistes finalistes ont été dévoilés hier. Nous retrouvons, pour le meilleur texte original, Michel Marc Bouchard pour *Fric fou*, Denis Marleau pour *Maitres anciens* et Rodrigue Villeneuve pour *L'Autotome le plus nébuleux de Grisoil*.

Serge Denoncourt est lui aussi deux fois en nomination pour la meilleure mise en scène, avec *Arlequin, serviteur de deux maîtres* et *Le*

Temps et la Chambre; sont également en nomination Stacey Christodoulou pour *Pre-Paradise Sorry Now*, Yves Desgagnés pour *Après la chute* et Denis Marleau pour *Maitres anciens*.

Annick Bergeron pour *L'Avare*, Pascale Desrochers pour *Les Muses orphelines*, Andrée Lachapelle pour *Soudain l'été dernier*, Hélène Loiselle pour *Tout va pour le mieux* et Monique Spaziani pour *Deux sur une balançoire* sont finalistes dans la catégorie de la meilleure interprétation féminine.

Le prix de la meilleure interprétation masculine sera attribué à l'un des comédiens suivants: Robin Aubert pour *Arlequin, serviteur de deux maîtres*, Pierre Collin pour *Maitres anciens*, Luc Durand pour *L'Avare*, Gabriel Gascon pour *La Dernière Bande* et Jean-Louis Millette pour *The Dragonfly of Chicoutimi*.

Cinq productions ont été retenues pour le prix du public Loto-Québec: *L'Avare* de Molière, produit par le Théâtre ProFusion de Terrebonne, *Le Bourgeois gentilhomme* de Molière, produit par Avanti Plus et Rozon, *Le Désir* de Michel Marc Bouchard produit par le Théâtre des Hirondelles de Saint-Mathieu de Belœil, *Les Muses orphelines* de Michel Marc Bouchard produit par le Théâtre d'Aujourd'hui et *Soudain l'été dernier* de Tennessee Williams produit par la Compagnie Jean Duceppe.

Le grand prix du livre de Montréal va à Fernand Dumont

MARIO CLOUTIER
LE DEVOIR

Le sociologue, essayiste et poète de Québec, Fernand Dumont, s'est vu décerner hier le grand prix du livre de Montréal pour son essai *Raisons communes*, publié chez Boréal. En raison de problèmes de santé, M. Dumont n'a toutefois pu se présenter et c'est son fils François qui a reçu le prix doté d'une bourse de 10 000 \$ des mains de la responsable de la culture à la Ville, Johanne Lorrain.

Cette dernière a souligné que *Raisons communes* était «l'œuvre d'un de nos meilleurs essayistes, d'un penseur dont le livre d'une grande lucidité est l'expression d'une passion accompagnée d'un souci de la communauté et d'un engagement personnel. Fernand Dumont nous propose un livre qui sera une référence pour les Montréalais».

Cette année, 213 titres ont été soumis à la Ville de Montréal qui assume la gestion du prix littéraire depuis neuf ans. Outre l'essai de M. Dumont, quatre ouvrages étaient en lice: *Choses crues* de Lise Bissonnette, *Marcel Mauss* de Marcel Fournier, *René Lévesque: un enfant du siècle* de Pierre Godin et *Sonya and Jack* de David Homel. L'an dernier, Sergio Kokis avait reçu le prix pour son roman *Le Pavillon des miroirs*.

Point culminant

Fernand Dumont était déjà récipiendaire de nombreux prix littéraires, dont le prix Québec-Paris 1994 pour *Genèse de la société québécoise*, le prix David pour l'ensemble de son œuvre et celui du Gouverneur général en 1969 pour son premier essai, *Le Lieu de l'homme*. Son premier livre, un recueil de poésie intitulé *L'Ange du matin*, est paru en 1952. Nommé professeur à l'université Laval en 1955, il y a enseigné jusqu'en 1993 la psychologie générale, la théorie sociale systématique et les fondements de la sociologie appliquée. Au total, il a publié 14 livres: sept traitant de philosophie et de sciences de la culture, trois études québécoises, deux études religieuses et deux recueils de poésie.

Au nom des membres du jury du grand prix de la Ville de Montréal, Naïm Kattan a rappelé que *Raisons communes* était le point culminant de plusieurs dizaines d'années de réflexion et de recherche. «Dans une langue accessible, Fernand Dumont y résume sa vision des grands problèmes auxquels notre société doit faire face.»

Les autres membres du jury étaient cette année le professeur de l'UQAM et critique du *Devoir*, Jacques Allard, le romancier et critique Gilles Archambault, la directrice du Centre biblioculturel de la Ville, Céline Denommé, le poète, critique et directeur de la revue *Ruptures*, Edgar Gousse et l'écrivain, critique et traductrice, Claire Rothman.

Outre la bourse de 10 000 \$, le grand prix de Montréal assure un soutien promotionnel important à l'ouvrage primé sous forme de signets, de bandes et d'affiches. L'œuvre retenue bénéficie d'une édition club grâce à la collaboration de Québec Loisirs et fait l'objet d'une série de lectures publiques organisées par le Conseil des arts de la CUM. Dans le cadre d'un accord de coopération entre Lyon et Montréal, *Raisons communes* fera également l'objet d'une promotion dans cette ville française.

CINÉMA

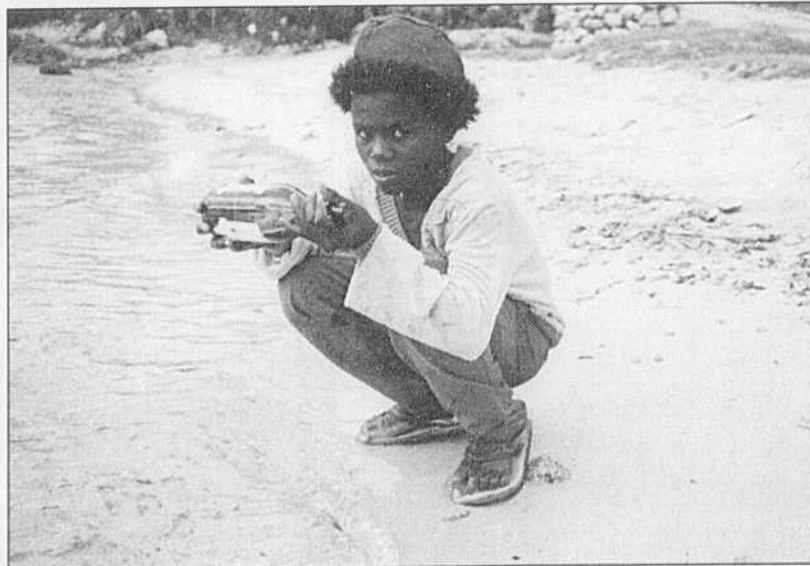


PHOTO JEAN-DANIEL LAFOND

Une scène de *Haïti dans nos rêves*, un film de Jean-Daniel Lafond.

Paysages intérieurs

HAÏTI DANS TOUTS NOS RÊVES

Documentaire de Jean-Daniel Lafond. Avec René Depestre et Michaël Jean. Produit par Inform-Action en coproduction avec Equipage-France 3. Au Cinéma ONF. Jusqu'au 19 novembre.

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Il est toujours difficile de se renouveler au documentaire en brossant un portrait d'écrivain. Le genre est souvent statique et prévisible, avec les inévitables témoignages croisés et les déambulations de la figure centrale sous le signe de «je me souviens». Rien de tel dans *Haïti dans tous nos rêves*, de Jean-Daniel Lafond, parce qu'au delà des apparences, le personnage principal du film n'est pas le poète en exil René Depestre mais sa patrie, Haïti; celle d'hier, celle d'aujourd'hui, celle qu'il porte en lui-même, celle sous les drapeaux de laquelle sa nièce Michaëlle Jean, qui lui rend visite, voudrait le voir revenir. Le film se déroule en deux lieux; le sud de la France où vit René Depestre, et Haïti; avec des correspondances, des liens visuels créés au montage, des passages littéraires, des allers-retours, des évocations, des témoignages, des allégories, qui

apportent des changements de ton, des glissements de niveau constants.

Haïti dans tous nos rêves explore par-dessus tout ce difficile rapport entre réalité intérieure et engagement social, quand l'un et l'autre opposent et apposent des logiques qui se nient, restent dos à dos. René Depestre, ancien familier de Che Guevara, fut un jeune homme en colère, un révolutionnaire que plusieurs (dont Jean-Bertrand Aristide) voudraient voir revenir au pays pour fouetter le moral des troupes. Mais cinquante ans après la lutte, il désire se consacrer à l'écriture, estime que la est son devoir, son engagement. Sa nièce lui oppose la logique de l'action, les arguments de la nécessité dans son pays de misère qui a faim de héros. Sur sa patrie, le poète vieillit aura des mots très durs, sans espoir. Pourtant, elle demeure chevillée à lui et l'inspire à jamais.

Hadriana dans tous nos rêves, roman né de l'exil de Depestre, fut le reflet d'une Haïti contemporaine que l'écrivain n'a jamais connue. Comme si la vérité n'avait pas toujours besoin d'être soutenue par le réel. Prouvant que, malgré le bien-fondé des arguments l'appelant sous les drapeaux, son Haïti intérieure est bel et bien une muse féconde.

Homel, Houde, Fréchette, Sarfati et compagnie...

Le gouverneur général fait connaître ses prix littéraires de 1995

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Nicole Houde (roman), Carole Fréchette (théâtre), Yvon Lamonde (essai), Sonia Sarfati (littérature jeunesse) et David Homel (traduction) sont au nombre des lauréats des prix littéraires du Gouverneur général de 1995. La liste des gagnants de ces récompenses, parmi les plus importantes du Canada, a été dévoilée hier, à Toronto, par Roméo LeBlanc.

Les prix sont attribués aux meilleurs ouvrages publiés en anglais et en français, au pays, pendant l'année. Le gouverneur général a remis à chacun des quatorze récipiendaires (sept pour chacune des langues officielles), un chèque de 10 000 dollars et un exemplaire de leur œuvre primée, relié par le maître Pierre Ouvrard.

Nicole Houde, qui a publié *Les Oiseaux de Saint-John Perse* (Éditions de la Plein Lune), et l'Albertain Greg Hollingshead, auteur de *The Roaring Girl* (Patrick Crean Book/Somerville House Publishing), reçoivent les prix dans la catégorie romans et nouvelles.

Pour la poésie, le jury a retenu les recueils *Pour orchestre et poète seul* (Écrits des Forges), de Emile Martel, et *Voice* (Coteau Books/Mandel Art Gallery), de Anne Szumigalski.

Au théâtre, les récompenses reviennent à Carole Fréchette, pour *Les Quatre Morts de Marie* (Éditions Les Herbes rouges), et à Jason Sherman, de Toronto, pour *Three in the Back, Two in the Head* (Playwrights Canada Press).

Les biographies *Louis-Antoine Dessaulles. Un seigneur libéral et anticlérical* (Éditions Fides), de Yvon Lamonde, et *Shadow Maker. The Life of Gwendolyn MacEwen* (HarperCollins), du Torontois Rosemary Sullivan, méritent les prix dans la catégorie «études et essais».

Dans la section «littérature jeunesse — texte», on a retenu *Comme une peau de chagrin* (Éditions de la cour-



David Homel

te échelle), de la journaliste et écrivaine Sonia Sarfati, et *The Maestro* (Groundwood Books), de l'Ontarien Tim Wynne-Jones. Du côté des illustrations, ce sont les deux Québécoises Annouchka Gravel Galouchko, pour *Sho et les dragons d'eau* (Annick Press) et Ludmila Zerman, pour *The Last Quest of Gilgamesh* (Tundra Books), qui remportent les palmes.

Le jury a finalement retenu le travail de traduction de Hervé Juste (*Entre l'ordre et la liberté*, version française de *The Shaping of Québec Politics and Society*, de Gerald Bernier et Daniel Salée), et de David Homel (*Why Must a Black Writer Write About Sex?*, version anglaise de *Cette grenade dans la main du jeune Nègre est-elle une arme ou un fruit?*, de Dany Laferrière).

C'est en 1937 que lord Tweedsmuir, lui-même auteur de *The 39 Steps*, créait et décernait les premiers prix littéraires du Gouverneur général. Administrés par la Canadian Authors Association jusqu'en 1971, les prix sont parrainés par le Conseil des arts du Canada depuis 1959. C'est aussi depuis de temps que le lot comprend un volet francophone. En 1987, les prix de littérature jeunesse (texte et illustrations) et les prix de traduction ont porté à sept le nombre de catégories des prestigieuses récompenses.

Félix live avec Beau Dommage

PRESSE CANADIENNE

Le groupe Beau Dommage, qui a récolté cinq Félix au Gala de l'ADISQ, lancera un nouvel album live intitulé *Rideau*, le mercredi 22 novembre, au Spectrum, album qui contient deux chansons de... Félix Leclerc immortalisées lors d'une session d'enregistrement conjointe du groupe et de l'illustre poète québé-

cois en 1977. Il s'agit de deux enregistrements que l'on croyait perdus et qui ont été retrouvés récemment dans le sous-sol du regretté cinéaste Claude Jutra.

Le spectacle sera gratuit et Beau Dommage invite le public à apporter des denrées non périssables qui seront recueillies par l'organisme Moisson Montréal pour venir en aide aux démunis.

MUSIQUE en tête

LE CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS MUSICAUX À VENIR

NOVEMBRE

19

LES VIOLONS DU ROY

présentent

KING ARTHUR

de Henry Purcell

Direction : Bernard Labadie - Avec : la Chapelle de Québec

Solistes : Ann Monoyios et Christine Brandes, soprani

Daniel Taylor, alto Frederick Urrey, ténor Brett Polegato, baryton

À 20 h, salle Pollack, 555, rue Sherbrooke Ouest (métro McGill)

Billetterie Articulée (514) 844-2172 Admission (514) 790-1245

20

L'ORCHESTRE DE CHAMBRE MCGILL

présente

CONCERT MOZART

IGNAT SOLZHENITSYN, pianiste Chef d'orchestre : Alexander Brott

Concerto no 22, K.432, symphonie no 29, K.201,

serenata notturna, K.239.

À 20 h au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts

Billetterie : 842-2112 Admission : 790-1245

CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA MUSIQUE

EN COLLABORATION AVEC LE DEVOIR